

## Notre Conseil de Ville

### Waterloo reçoit \$4,500.00 du Gouvernement, pour circonvénir au Chômage.

Mercredi soir, l'enceinte de notre hôtel de ville regorgeait d'une activité fébrile; pendant que dans la salle théâtrale, roulait un tintamarre de musique et un roulis pédestre, nos édiles se réunissaient, pour l'assemblée mensuelle de décembre, dans la salle du conseil.

Cette assemblée, une des dernières du présent terme, semblant revêtir un cachet particulier, et à voir l'attitude soucieuse de nos édiles, l'observation pouvait percevoir dans la réflexion du miroir de la pensée d'un chacun d'eux, cette grande question future qui s'amène à l'horizon des activités municipales: demain, sera-ce encore à ce poste? Et le miroir de la table muette, spectateur de cette vision, semblait répondre: Mystère.

Sous la présidence du Maire Irwin et la présence de tous les conseillers, sur la demande de M. l'échevin Beaumont, la ville lui accorde le permis de louer un certain espace de terrain appartenant à la dite ville, pour une période de 99 ans, afin de construire un escalier, conduisant du trottoir à ses dépendances.

Un saut, et la question de la pompe à feu surgit sur le terrain des débats, sagement amenée par le grand chef des pompiers, M. E. Pimonneault. La pompe actuelle, ne répondant point aux besoins de notre population, il faut y remédier par l'acquisition d'une neuve, et M. Pimonneault suggère l'achat d'une pompe marque La "France". Hélas l'achat en sera coûteux; donc nos conseillers, sur l'avis du pro-maire, décide de recourir à l'aide du gouvernement provincial.

A cet effet, M. Pimonneault, en sa qualité de chef, est nommé avec deux autres, laissés à sa discrétion, comme délégués, pour présenter la requête, à Québec. M. Pimonneault, en y allant de son côté, dans le choix de cette nouvelle pompe, c'est à dire que les choses seront bien faites.

Le Rév. M. Egerton, avec un tact auquel on ne peut rien refuser, demande au conseil de pourvoir, les abords de l'église anglicane, d'un peu de lumière. La demande est plus que juste et répond à l'assentiment de plusieurs, aussitôt demandée: acceptée.

M. le Secrétaire, M. Boulay, se fait l'honneur d'une bonne nouvelle, en disant à nos confrères du conseil, que le gouvernement accorde un subside de \$4,500 à notre ville pour se part du chômage, et autorise la ville à fournir une somme identique prenant leur cours habituel: la ville à cet effet. Le tout forme \$9,000 che, toujours ingrate de mirer les comptes présentés et la lecture des minutes.

du passif les emprunts aux banques ont été réduits, ils sont aujourd'hui \$1,033,224 lorsqu'ils étaient à la même date l'année précédente \$1,211,352. La dépréciation a augmenté à \$1,579,240 du chiffre de \$1,372,214; le surplus est de \$436,883 montrant une augmentation sur celui de l'année précédente qui se chiffre à \$339,281.

En soumettant le rapport annuel le président J. B. Woodyatt a déclaré en substance:

"Les états comparatifs établissent que votre Compagnie a fait des progrès dans la plupart des divisions de son exploitation. Cette caractéristique est particulièrement satisfaisante, vu que l'exercice sur lequel s'étend le rapport coïncide avec une période de dépression économique qui a affecté non seulement les divers groupements que dessert votre Compagnie, mais aussi la zone rurale qui les entoure et qui contribue largement aux achats dans cette région. Le chiffre des ventes provenant de la consommation d'énergie électrique, ainsi que de la distribution des accessoires qu'elle fournit, excède considérablement celui des précédents exercices.

"Vous remarquerez, par les détails qui suivent, l'établissement de plusieurs nouvelles industries dans la région, ainsi que l'extension considérable prise par les anciens établissements desservis par votre Compagnie.

"En octobre 1929, après une interruption de quatre ans, votre Compagnie a de nouveau fait une offre d'actions privilégiées à ses clients et le jour même de l'émission, 3,538 clients souscrivaient 14,082 actions C' est un nouveau témoignage de la confiance qu'ont vos clients en la prospérité présente et future de votre compagnie.

"Le nombre des actionnaires a actuellement atteint 7,547 et ce résultat fait que votre compagnie qui a été la première à appliquer le principe du client-actionnaire au Canada, est l'une des entreprises coopératives les plus importantes de cette province.

aussi attiré plusieurs nouvelles industries qui ont construit et construisent actuellement des usines industrielles dans les municipalités desservies par votre compagnie.

"Pendant plusieurs années votre Service Industriel a attiré l'attention des fabricants de toutes les parties du monde, sur les possibilités de production économique qu'offre cette région. Le résultat de ces efforts a été l'établissement dans votre territoire de quarante-trois nouvelles industries qui assurent du travail à plus de 10,000 personnes. Le succès de ces entreprises, qui est dû tant à l'habileté industrielle de la manœuvre qu'à l'accueil bienveillant des autorités municipales et provinciales, fait l'objet d'une publicité étendue. Cette publicité provoquera certainement l'établissement de nouvelles manufactures dans la région à l'avenir.

"A St-Hyacinthe, la Goodyear Cotton Company, a construit et outillé une extension à sa fabrique. Cette augmentation en double la capacité.

"La Gotham Hosiery Company de New-York a terminé l'installation d'une usine considérable pour la fabrication d'une série complète de bonnetterie de soie. La Consolidated Silk Mills de Holyoke, Mass., a installé une usine pour le tissage de la soie en pièces.

"A St-Jean, la Canadian Pottery Limited, termine actuellement la construction d'une vaste usine de céramique moderne avec fours à débit continu pour la fabrication d'articles d'hygiène. Cette usine sera la première du genre installée au Canada.

La Hart Battery Company a agrandi considérablement sa fabrique d'accumulateurs.

"A Drummondville, la Dennison Mfr. Co. de Framingham, Mass., qui est la plus grande fabrique d'étiquettes, de papier crêpe, de cachets de Noël, et autres objets similaires d'opmodité a construit et exploite la première unité d'une manufacture dont elle envisage déjà l'extension.

La Holtite Rubber Company de Baltimore Maryland, a construit et exploite une usine pour la manufacture de talons, de semelles en caoutchouc et autres produits similaires.

La Canadian Celanese Limited a déjà augmenté son outillage de fabrication et envisage une augmentation de son usine. La Dominion Textile Company a également installé de nombreux métiers supplémentaires.

"A Farnham, la Barry and Staines Linoleum (Canada) Limited, la filiale canadienne de deux maisons anglaises très importantes, a terminé une grosse usine ayant une superficie de 203,700 pieds carrés. Cette usine doit recevoir des machines ultra modernes pour la manufacture des produits que fabriquent ces deux maisons, et elle sera un nouveau client très appréciable de votre compagnie. La Stedman Flooring Company de South Braintree, Mass., s'est entendue avec l'Americain Wringing Company pour la manufacture de ses produits.

Heureusement, des diversions viennent rompre la monotonie régnante. Sur la demande de M. l'échevin Beaumont, la ville lui accorde le permis de louer un certain espace de terrain appartenant à la dite ville, pour une période de 99 ans, afin de construire un escalier, conduisant du trottoir à ses dépendances.

Un saut, et la question de la pompe à feu surgit sur le terrain des débats, sagement amenée par le grand chef des pompiers, M. E. Pimonneault. La pompe actuelle, ne répondant point aux besoins de notre population, il faut y remédier par l'acquisition d'une neuve, et M. Pimonneault suggère l'achat d'une pompe marque La "France". Hélas l'achat en sera coûteux; donc nos conseillers, sur l'avis du pro-maire, décide de recourir à l'aide du gouvernement provincial.

menté à \$1,901,544 quoique les revenus divers étaient moins considérables à \$355,877 comparés à \$388,402. Les dépenses d'opérations, achat de pouvoir, etc. sont de \$848,950 comparés à \$747,363; mauvaises créances \$2,820 qui est une réduction appréciable de ce qu'elles étaient à \$4,190.00; intérêt \$341,461 comparé à \$342,997; la dépréciation portée à \$255,770 montre une augmentation de ce qu'elle était à \$209,590, laissant un reliquat de \$838,420 comparé à \$791,792 pour l'année précédente, le dit reliquat étant applicable aux actions privilégiées et ordinaires.

Après déduction faite de ce qui est requis pour le service des dividendes préférés et se chiffrent à \$352,034 il reste un montant de \$486,386 comparé à \$493,253 de l'année précédente; ces recettes sont applicables aux actions ordinaires tandis que les dividendes sur les actions communes montrent un surplus de \$97,602 pour l'année courante.

Dans le rapport financier l'actif total est de \$25,101,327 comparé à \$24,084,771 pour l'année précédente les principaux changements étant une augmentation de placement sur usine à \$20,416,779 de \$19,541,017; les valeurs détenues montrent aussi une augmentation de \$3,420,162 de ce qu'elles étaient à \$3,204,077; les paiements anticipés sont aussi plus considérables étant de \$125,881 comparés à \$82,387; les participations des actionnaires montrent cependant une diminution d'un montant de \$143,979 de ce qu'elles étaient à \$344,809. Parmi les items

de nouvelles municipalités desservies

"Au cours de cet exercice, votre compagnie a étendu ses services aux municipalités de St-Jean-Baptiste, Venice, Bondville, Georgeville, Fitch Bay et Tomfobia. Ces nouvelles municipalités portent à 116 le nombre de celles qu'elle dessert.

"Le nombre de clients que sert votre compagnie a atteint 26,594 à la fin de cet exercice, à comparer à 25,543 pour le précédent, et la force totale des moteurs électriques des clients reliés aux réseaux a atteint 45,602 c. v. à comparer à 36,537 c. v. pour l'exercice précédent.

Nouvelles constructions.

"Au cours de l'année on a terminé et mis en opération une nouvelle centrale hydro-électrique à Burroughs Falls, près d'Ayers Cliff. Cette centrale qui a une capacité de 2,000 c. v., est située sur la Rivière Nigger et est actionnée par une chute de 180 pieds. Elle est construite de façon à fonctionner automatique ment et elle est des plus modernes sous tous les rapports.

"On a terminé et mis en service à Hemmings Falls une sous-station de raccordement d'une capacité de 20,000 c. v., entre les réseaux de votre Compagnie et ceux de la Shavignan Water and Power Company. On a agrandi plusieurs de vos sous-stations pour répondre à des augmentations de consommation d'énergie.

## Des Records Nouveaux par Southern Canada Power Co.

Le rapport montre une augmentation constante des affaires au cours de l'année. Malgré l'augmentation dans la dépréciation et le service des dividendes, \$1.21 a été gagné sur les actions ordinaires. Le capital roulant a fait un gain d'au-delà \$500,000 et a par le fait même augmenté la force financière de la Compagnie.

Ayant maintenu son record ininterrompu d'agrandissement dans tous ses départements, cela depuis son organisation, la Southern Canada Power Company, Limited, dans son rapport annuel pour l'exercice financier finissant le 30 septembre 1930, nous révèle des gains accentués dans le nombre de clients raccordés, production de pouvoir, revenu dérivé de la vente de l'électricité, etc., recettes.

Malgré l'augmentation des charges de dépréciation ainsi que le service des dividendes requis par les actions privilégiées, les recettes applicables aux actions communes en étaient de \$1.21 par action et se comparent favorablement à celles de \$1.23 de l'année précédente.

La vente additionnelle d'actions privilégiées durant le cours de l'année se reflète dans le rapport financier par une augmentation de \$500,000 dans le capital roulant, et cela, malgré les extensions considérables exécutées durant l'année tant aux propriétés qu'aux usines. L'actif total se chiffre à au-delà \$1,000,000 réparti principalement en actif fixe et en placements.

Dans le rapport des opérations le revenu provenant de sources électriques était de \$1,707,510 et a aug

menté à \$1,901,544 quoique les revenus divers étaient moins considérables à \$355,877 comparés à \$388,402. Les dépenses d'opérations, achat de pouvoir, etc. sont de \$848,950 comparés à \$747,363; mauvaises créances \$2,820 qui est une réduction appréciable de ce qu'elles étaient à \$4,190.00; intérêt \$341,461 comparé à \$342,997; la dépréciation portée à \$255,770 montre une augmentation de ce qu'elle était à \$209,590, laissant un reliquat de \$838,420 comparé à \$791,792 pour l'année précédente, le dit reliquat étant applicable aux actions privilégiées et ordinaires.

Après déduction faite de ce qui est requis pour le service des dividendes préférés et se chiffrent à \$352,034 il reste un montant de \$486,386 comparé à \$493,253 de l'année précédente; ces recettes sont applicables aux actions ordinaires tandis que les dividendes sur les actions communes montrent un surplus de \$97,602 pour l'année courante.

Dans le rapport financier l'actif total est de \$25,101,327 comparé à \$24,084,771 pour l'année précédente les principaux changements étant une augmentation de placement sur usine à \$20,416,779 de \$19,541,017; les valeurs détenues montrent aussi une augmentation de \$3,420,162 de ce qu'elles étaient à \$3,204,077; les paiements anticipés sont aussi plus considérables étant de \$125,881 comparés à \$82,387; les participations des actionnaires montrent cependant une diminution d'un montant de \$143,979 de ce qu'elles étaient à \$344,809. Parmi les items

Nouvelles constructions.

"Au cours de l'année on a terminé et mis en opération une nouvelle centrale hydro-électrique à Burroughs Falls, près d'Ayers Cliff. Cette centrale qui a une capacité de 2,000 c. v., est située sur la Rivière Nigger et est actionnée par une chute de 180 pieds. Elle est construite de façon à fonctionner automatique ment et elle est des plus modernes sous tous les rapports.

"On a terminé et mis en service à Hemmings Falls une sous-station de raccordement d'une capacité de 20,000 c. v., entre les réseaux de votre Compagnie et ceux de la Shavignan Water and Power Company. On a agrandi plusieurs de vos sous-stations pour répondre à des augmentations de consommation d'énergie.

Taxes

"Vous remarquerez au relevé comparatif, des charges croissantes en taxes, qui sont imposées à votre compagnie.

"Les taxes augmentent considérablement le coût du service, vu qu'elles ne peuvent être acquittées qu'au moyen des recettes perçues de vos abonnés pour le service qui leur est fourni.

"Il est injuste et déraisonnable que le Gouvernement Fédéral impose une taxe sur le revenu des services publics d'exploitation privée, alors qu'il en exempte les services d'exploitation publique.

"L'application de ce principe lèse cette province dont presque tous les services publics sont d'exploitation privée, tandis que la province voisine dont les services publics sont établis est exemptée de cet impôt. Votre compagnie est toute disposée à participer aux frais administratifs du pays mais, elle est aussi d'opinion que tous les services publics devraient être taxés également, sans exception ni regard à leur situation ou à leur propriétaire.

"De plus, votre compagnie s'est à maintes reprises engagée à donner à ses abonnés tout le bénéfice qui résulterait de la disparition de cette taxe injuste."

## Grand Succès d'une Soirée

La grande salle de l'hôtel de ville était remplie à sa pleine capacité, mercredi soir, d'une assistance réjouie venue pour encourager et applaudir les dévouées zélatrices à nos oeuvres paroissiales; la soirée, organisée avec un goût vraiment artistique, a transporté l'audience, pendant quelques heures, dans un petit éden musical agrémenté de deux pièces de théâtre, rendues à merveille par nos artistes locaux.

L'orchestre de Waterloo, sous l'habile direction de M. A. Bergeron, dans une marche enlevante, a prélué les charmes de ce petit régal récréatif. Suivit une bouffonnerie en 1 acte par "Le Veilleur" laquelle, quoique présentée sous l'agrément du rire, était appropriée en leçons salutaires pour notre siècle d'émancipation.

Deux petits chefs-d'oeuvre en prose, rendus avec une diction charmante et une mimique très expressive, nous faisaient goûter tous les délices de l'art de la déclamation.

Dans la voix vibrante de la cantatrice qui, au numéro suivant du programme, transportait l'audience au pinacle du rythme, tous ont reconnu avec plaisir, notre ancienne prima-donna locale, Mme A. Lemieux, qui avait bien voulu rehausser cette soirée par son généreux concours: les rappels répétés de son apparition sur la scène en disent plus long que tout éloge.

La légende de Wieniewski, si bien reproduite par le violon d'une jeune virtuose locale, a secoué les fibres sentimentales de l'auditoire au son des cordes que les doigts artistes savaient si bien manier.

Enfin, l'emporte-pièce de la soirée fut sans contredit, l'Opéra en 2 actes par Charles Leroy-Villard: "La fille du sonneur de cloches". Dans le commentaire de cette pièce, la critique se sent impuissante à faire des jaloux, car toutes les actrices de la pièce se sont surpassées dans leur rôle respectif, créant chez tous l'espoir de les revoir à l'oeuvre.

Cette soirée récréative, au profit des Oeuvres Paroissiales 6-tait organisée par les Dames et demoiselles de la paroisse, sous la présidence de M. le curé Messier.

Nous nous faisons l'interprète de tous, pour remercier les organisatrices de cette soirée et spécialement Mme A. Lemieux, partie de Sherbrooke pour venir prêter main forte à ses amies de Waterloo.

Parmi l'assistance, on remarquait plusieurs figures de l'étranger tant du clergé que de laïques; nous saluons leur gracieux encouragement avec tout l'élan de notre reconnaissance.

Nous donnerons un compte rendu des recettes, la semaine prochaine.

## VOX POPULI... VOX DEI... Aurons-nous des Elections Sérieuses?

Dans l'édification de l'échelle hiérarchique des différentes classes qui constituent la grande famille civile, le rôle d'action, formulé par la législation humaine, exige une classe prépondérante dont la direction, gère le bien commun; c'est le rôle nécessaire, attribué à l'âme dirigeante de toute famille dont la voix populaire s'en est fait le chef.

Les nations ont leur gouvernement, les sociétés leur bureau de direction, les foyers leur père de famille, les villes leurs conseillers; ces chefs de direction, représentants et gérants des intérêts de la masse, ont une existence périodique, vue et réclamée suivant les lois où coutumes qui actionnent ces dites fonctions de la société.

Bientôt, notre petite ville de Waterloo, répondant à cette loi générale, verra la période de son gouvernement entrer dans une phase nouvelle, nécessitant le choix de ses chefs pour le nouveau terme: ou plutôt lachons le mot technique populaire: ce sera l'élection municipale.

La grande question va donc se poser, à savoir, si un changement va se produire dans le choix futur de nos conseillers, où si une acclamation unanime verra les mêmes demeurer en fonction? Citoyens, cette question est du ressort de votre arbitrage votre privilège de voteurs, sacré dans sa forme comme dans son action et ses conséquences, en appelle à la conscience populaire, responsable dans son verdict du choix de ceux qui dirigeront les destinées de nos intérêts civils.

Notre responsabilité de voteurs nécessite donc une revue impartiale des items du gouvernement, siégeant antérieurement, pour se rendre compte de leurs actions et savoir s'ils ont travaillé dans l'intérêt du bien commun.

Sous peu, nous insérerons dans nos colonnes des suggestions impartiales que nous ont soumis des contribuables.

## EN GARDE

En cette époque de la froide saison où la neige durcie se sert des toits publics comme de glissoires, pour saluer les passants, en leur tombant dessus, ne serait-il point prudent aux propriétaires de ces dépendances, de voir à ce que la malencontreuse arrête ses gestes impolis.

Des accidents peuvent se produire causés par ces chutes de glaciers; voyons donc à les prévenir.

## N' OUBLIEZ PAS

Amateurs de gouret, si vous voulez encourager nos jeunes athlètes, l'occasion vous sera offerte mercredi soir, le 10 courant, en assistant à la partie de cartes, au profit de l'équipe de gouret local.

Pas en train!  
Une *Dow* Stout  
vous fera du bien

BRASSERIE DOW, MONTREAL

POUR ATTIRER ET GARDER  
LES TOURISTES

De la tenue idéale du personnel des  
hôtels de campagne.

L'Académie Henri Lévada obtenait un très grand succès de théâtre il y a une trentaine d'années, avec sa pièce intitulée "Paralysé". Il était question de l'importance d'avoir une façade et de faire figure, pour celui qui veut réussir dans les affaires ou dans le monde. Et il est permis d'ajouter que, dans un autre ordre d'idées, ce n'est pas tout de donner, servir ou présenter quelque chose; il y a la manière. EST MODUS IN REBUS comme disent les poètes latins, ce qu'il importe de ne pas traduire comme l'on a coutume de le faire, bien qu'il soit un peu question de cuisine ou de cuisine de cet ordre, par "EST UN MODUS POUR LES CHIFFES". EST MODUS IN REBUS veut tout simplement dire qu'en toutes choses il y a la manière.

Il n'est pas grand chef, ni en deux vers de bien renommé, service dans de sa cuisine bien propre, d'un menu. Mais cette même bonne bière servie sans présentation est déjà moins tentante; et si l'on entre prompt de la verser dans une carafe, le à coups pour le faire déguster avec une cuillère, personne n'aurait assez soif pour en avaler trois ou quatre. En toutes choses il y a la manière. C'est même loin des plus importants facteurs de succès.

De même doit-il y avoir la manière dans le service des repas ou des consommations d'une hôtellerie de campagne bien tenue, et c'est le sujet dont il importe aujourd'hui d'entretenir le lecteur. Ce chapitre s'impose logiquement à la suite des précédentes études relatives à l'apparence extérieure, le confort et la

propreté des chambres, l'équipement, le service général d'un hôtel. C'est très bien d'avoir un établissement propre, mais il importe également que la bonne impression ainsi créée chez le visiteur ou le touriste, ne soit pas gâtée par la mauvaise tenue ou l'insivilité du propriétaire et de son personnel. Disons tout de suite qu'il ne s'agit ici que d'une infime exception et que le très grand nombre de nos hôtels de campagne n'ont pas l'air de ces lieux qui vont servir pour voir à ce que le propriétaire et le personnel soient en harmonie avec la tenue générale de leur établissement.

En ce qui concerne le dernier, nous avons vu, au début de ces lignes, ce qu'il faut de tenue la tenue, ce n'est qu'à de très rares occasions que l'on s'écartera de cette tenue, notamment dans le genre de celles que nous croyons cependant devoir signaler ici, attendu qu'il s'agit de trop souvent d'une malheureuse exception pour qu'on souffre l'absence de l'attention du tout. Aussi l'Académie des Hôtellers de Campagne compte-t-elle à bon droit qu'au lieu de se formaliser de conseils judiciaires, données de bonne part ou en proférant pour les mettre en pratique sans tarder, pour le meilleur renom de toutes les hôtelleries rurales.

Voici quelques-uns des cas qui ont particulièrement attiré notre attention au cours de nos randonnées de l'été dernier:

Bien qu'il fut onze heures du matin, on a vu des propriétaires entrer dans leur taverne pour y servir des clients, dans une tenue déplorables. Portant une chemise pas fraîche, sans faux-col, avec une barbe de trois ou quatre jours, les mains noires et sales, répandant une odeur

de gazoline ou de fumier, sales qu'ils étaient en train de faire le ménage de leur taverne ou de leur cuisine et parfois en salopettes, le cigare ou la pipe à la bouche, ces propriétaires ne se rendaient pas compte de leur aspect repoussant et de la mauvaise impression qu'ils donnaient à leur clientèle. Pourtant l'hôtellerie était propre et son appareillage extérieur et intérieur était impeccable. Pourquoi cette invitation au repos et au confort par une telle tenue?

D'autres fois c'était les employés qui se montraient dans un tel état. Alors c'est au patron à dire à son personnel: "Je vous en prie, laissez de côté votre cigare, votre pipe, votre cigarette, lorsque vous portez des consommations sur un plateau à des clients. Ne saisissez pas de la main le méchant, poignée-voilà, gardez des chemises et des faux-cols propres et n'oubliez pas votre habit de toile bien blanche, bien repassé et votre maillottine, à porter toujours dans la salle à manger pour y servir les clients, sans le petit bonnet et le tablier frats lavés et repassés. Tâchez de ne pas sentir la saur la graisse ou l'eau de vaisselle, et n'oubliez pas surtout que c'est la politesse envers la clientèle qui fait la renommée de la maison; ce qui souvent procure de petits avantages fort appréciables.

Nous savons bien que nous ne faisons que signaler des cas exceptionnels, mais il ne faut pas que tous souffrent pour les autres. Il est de la responsabilité de nos hôtellers de campagne et de nos centres ruraux, de voir de plus près à la bonne tenue de leurs employés, et celle de leur propre personne, évitant ainsi des reproches fort dommageables de nature à nuire à la réputation des hôtellers de toute la province. Ce sont là des améliorations qui ne coûtent pas cher et qui sont de nature à faire naître la sympathie et le regain de la clientèle en la saine.

NOUVELLES LOCOMOTIVES  
GEANTES DU PACIFIQUE  
CANADIEN

Une nouvelle locomotive type "Hudson", la première d'une série de dix construites pour le compte du Pacifique Canadien, sera mise en service le mois prochain entre Montréal et Toronto, — et sera affectée à la traction des trains de voyageurs. Ces dix locomotives, portant les numéros 2810 à 2819, seront toutes livrées en janvier prochain et cinq d'entre elles iront sur les lignes de l'Ouest et cinq dans l'Est.

Bien qu'en fait de construction, elles soient semblables aux locomotives de la série 2800 à 2809, qui furent livrées l'an dernier au Pacifique Canadien, ces nouvelles engins modernes de traction comportent plusieurs caractéristiques nouvelles et intéressantes qui les distinguent de leurs prédécesseurs.

Les nouvelles locomotives possèdent un chariot avant de 4 roues, six grandes roues motrices de 74 pouces de diamètre, en contre, et 4 à l'arrière. Le poids de chaque locomotive est de 351,000 livres, celui du tender de 198,000 livres et le longueur totale des deux est de 81 pieds et 11 pouces. La locomotive est alimentée par un moteur à vapeur à cylindres horizontaux de 27 1/2 vres et la cylindrée totale est de 11,000 vres-cu.

LA BONNE MANIÈRE

Quelle est la vertu de ce que je connais?  
R.— L'habit qui sur votre dos.  
Quelle est la vertu de ce que je connais?  
R.— L'habit qui sur votre dos.  
Quelle est la vertu de ce que je connais?  
R.— L'habit qui sur votre dos.  
Quelle est la vertu de ce que je connais?  
R.— L'habit qui sur votre dos.  
Quelle est la vertu de ce que je connais?  
R.— L'habit qui sur votre dos.  
Quelle est la vertu de ce que je connais?  
R.— L'habit qui sur votre dos.

Abel, car Dieu lui demanda après la mort de son frère, Où est Abel (la belle).

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

-AVOCATS-

GIROUX & DELANEY  
AVOCATS  
L. A. Giroux, C.R. — P. E. Delaney  
SWEETSBURG, — GRANBY

NOTAIRES

E.-R. BACHAND  
NOTAIRE — WATERLOO, P. Q.  
Bureau: — au dessus du magasin  
Clément & Frères.

A. BOULAY  
NOTAIRE

Successeur de Jodoin & Boulay  
WATERLOO, P. Q.

-DENTISTES-

Dr. G. E. Beaulieu  
DENTISTE  
Rue principale — Téléphone Bell  
Successeur de Dr. H. Fréchette  
GRANBY, P. Q.  
SPECIALITE  
Dentiers en Or, Aluminium  
et Caséine  
Fente en Or

Dr. J. E. HEBERT

CHIRURGIEN-DENTISTE  
Tel. 1401 — 37 King West  
SHERBROOKE, P. Q.

Dr. A. TRUDEAU

Spécialiste des Maladies des Yeux  
DES OMBLIES DU NEZ  
ET DE LA GORGE  
104, Rue King, Ouest — TEL. 110  
SHERBROOKE, P. Q.

Provost & Gaudet  
Avocats  
Waterloo. Granby.

S'AGIT-IL DE VOS YEUX?...  
CARRIÈRE & SENECA, Li  
OPTOMETRISTES-OPHTHICENS A L'HOTEL-DIEU.  
271, Rue STE-CATHERINE, EST — TEL. LA. 7070

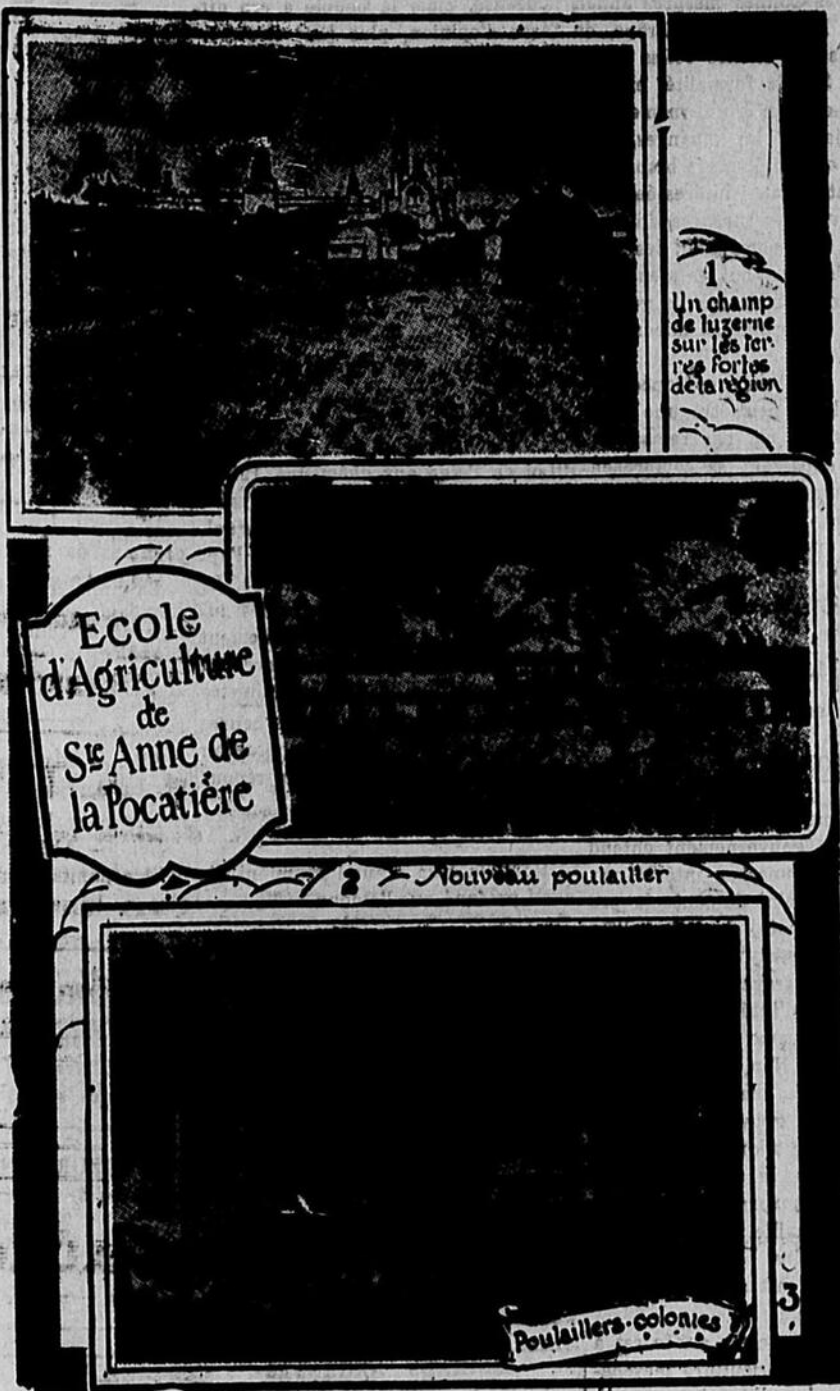
J. - U. POIRIER C. P. A.  
COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ  
Vérification, — Organisation de comptabilité, Commerciales  
industrielles et municipales  
SPECIALITE: — VERIFICATION DE LIVRES DE  
MUNICIPALITÉS ET COMMISSIONS SCOLAIRES  
Établissement de prix de revient  
BUREAU-CHEZ: — A. Boulay, N. P.  
WATERLOO, P. Q.

"c'est L'HEURE de la

Frontenac  
Frontenac Export Ale

La fournaise  
LEBRUN  
est la meilleure sur le marché. Elle vous est garantie et n'achetez pas ailleurs sans nous consulter.

S. Le Brun  
PLOMBIER & QUINCAILLIER  
Waterloo, Québec.



leurs prix ou qu'ils pourront, s'ils vigoureux, qu'ils vendront à de mailles gardent dans leur ferme, utiliser avec plus d'efficacité.

Autrefois deux inspections étaient faites annuellement: l'une au printemps, par les inspecteurs du comité de surveillance des étalons en vue de l'émission des permis de monte, et l'autre, un peu plus tard, par un inspecteur de la Division de l'Industrie Animale Fédérale et un autre du ministère de l'Agriculture de Québec, en vue de l'Aide Fédérale Provinciale à l'amélioration de l'espèce chevaline. Actuellement, pour assurer un contrôle plus uniforme et épargner aux propriétaires le trouble de conduire à deux reprises dans l'année leurs étalons aux lieux désignés dans chaque comté pour l'inspection, une seule visite est faite conjointement par un inspecteur provincial et un inspecteur fédéral, et les rapports qu'ils émettent servent à la fois pour l'obtention des permis de monte et des octrois de l'Aide Fédérale-Provinciale.

Apparavant les étalons étaient classés No. 1, No. 2, No. 3, et ces sections se divisaient à leur tour en sous-sections A, B, et C. Maintenant on n'a plus que les classes A, B, C, avec celle des croisés. En 1929, il a fait 563 inspections, et les étalons visités ont été ainsi classés:

Classe A.....	51
Classe B.....	124
Classe C.....	240
Croisés.....	107
Refusés.....	41

Tous les étalons entrés dans les classes A, B, C, sont enregistrés. Quant aux croisés, les inspecteurs n'accèdent plus que ceux qui avaient déjà un permis et qui sont encore reconnus comme sains et sans tares héréditaires. De cette manière l'élimination des étalons croisés se poursuit tranquillement, sans rien brusquer, et avant longtemps notre province de Québec n'aura plus que des reproducteurs enregistrés et de bonne qualité pour perpétuer et améliorer l'espèce chevaline.

Cette amélioration est encouragée et stimulée par des octrois accordés conjointement par les ministères de l'Agriculture de Québec et d'Ontario aux sociétés d'Agriculture qui priment des étalons, et par les prêts nombreux consentis par l'intermédiaire de ces mêmes sociétés aux éleveurs qui achètent un étalon enregistré et ayant subi l'inspection avec succès.

Jusqu'ici, les inspecteurs ont visité 55 comtés, et ils comptent terminer leur travail en moins de deux mois.

—XXX—

QUAND VOUS ALLEZ A MONTREAL  
Descendez chez  
**KERHULU et ODIAU**  
HOTELLERIE FRANCAISE 55 Chambres.  
1284, rue Saint-Denis, (Près de la rue Ste-Catherine)  
CHAMBRES A PARTIR DE \$1.00 - GARAGE 50cts.  
Prix spéciaux la semaine  
Restaurant A LA CARTE et à PRIX FIXE  
Dîner, 50cts. - Souper, 60cts.  
CUISINE FRANCAISE. — VINS ET BIERES DE CHOIX.  
Passez une agréable soirée au  
"MATOU BOTTE"  
CABINET PARISIEN.

L'OEUVRE DE L'UNION DES MUNICIPALITES

L'oeuvre de l'Union des Municipalités, cette importante association qui s'était donné pour mission le progrès et le bien-être des municipalités de la province de Québec dès le début de sa fondation, devient de plus en plus populaire. Elle est aujourd'hui un des principaux corps publics et vers lequel se centralisent tous les renseignements municipaux et où l'on peut puiser à la source même des activités municipales.

Sa compétence en matière municipale ne présente pas de doute. Les hommes qui la gouvernent sont de ceux qui, par leur position, leurs connaissances et leur expérience peuvent envisager sans crainte les problèmes les plus compliqués pu de la plus grande envergure. Ces problèmes sont partout à l'ordre du jour; non seulement les grandes villes mais les municipalités rurales sont exposées à les voir aussi surgir chez elles et entre elles.

Les 5 et 6 novembre prochain cette association tiendra son quatrième congrès d'automne dans la Cité de Trois-Rivières pour étudier avec les délégués des conseils municipaux

de cette province des questions de la plus haute importance les concernant. L'organisation de ces importantes assises municipales d'automne est poussée activement et tout fait prévoir qu'elles remporteront un franc succès dépassant même celui des précédentes. Un grand nombre de municipalités de cette province ont déjà avisé le secrétaire-trésorier qu'elles enverraient plusieurs délégués.

Le conseil municipal de Trois-Rivières, sur l'invitation duquel a eu lieu le congrès, prépare une réception enthousiaste aux congressistes et désire que cette convention d'automne soit un événement mémorable pour leur cité. Le soir de la première journée du congrès elle offrira à tous les délégués, un grand banquet qui aura lieu au Château de Blois.

Comme on pourra le voir ci-dessus des sujets municipaux d'actualité et de la plus haute importance, seront discutés et soumis aux délégués par des conférences de marque. Toutes les municipalités de cette province, qu'elles soient membre ou non de l'association, sont cordialement invitées de déléguer des membres de leur conseil ou de leurs officiers.

SUR LA FERME

LA COLONISATION AU TÉMISCAMINGUE

Durant le récent congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs tenu à Québec, la voix autorisée d'un missionnaire colonisateur, M. l'abbé L.Z. Moreau, traita du problème toujours nouveau de la colonisation. Il en signala l'importance au point de vue national et économique. Le conférencier, qui a vécu le rôle ingrat et difficile de curé fondateur d'une paroisse en pays de colonisation, (M. l'abbé Moreau a fondé St-Louis de Nédélec au Témiscamingue) fit à son auditoire le récit de ses expériences comme directeur et conseiller des colons qui s'étaient dirigés dans cette partie de notre province pour s'y établir.

M. l'abbé Moreau, qui vient justement d'être nommé missionnaire colonisateur pour la région du Témiscamingue par le gouvernement provincial, a déjà débuté dans ses fonctions et il a établi ses quartiers-généraux à Ville-Marie, chef-lieu du comté. Le Témiscamingue passe à juste titre pour la région de colonisation de la province la mieux dotée sous le rapport de la richesse de son sol et de son climat agréable. Ces deux facteurs, d'une très grande importance en matière agricole, permettent une culture variée; celle du tréfle par exemple, comme plante fourragère et comme graine de semence, aide grandement au succès de l'industrie laitière, qui constitue une base solide sur laquelle repose l'agriculture du Témiscamingue.

Un représentant du Service de Colonisation du Pacifique Canadien arrive, de cette région, où il s'est rendu à l'invitation du missionnaire-colonisateur pour y faire une tournée d'inspection de ce domaine agricole, où il y a une large place pour des colons sérieux qui veulent se livrer à l'agriculture.

Le Témiscamingue a besoin de colons sérieux avec du capital pour agrandir son patrimoine agricole. Le Service de Colonisation du Pacifique Canadien, gare Windsor, Montréal, se fera un devoir de renseigner les intéressés.

LA NAIVETE

Une maîtresse de maison à sa bonne, avant de préparer le dîner: —Allez voir, Joséphine, si le charcutier a des pieds de cochon... La bonne part.

Il n'est pas permis au plus équitable homme du monde d'être juge en sa cause.

ET DE MALCHANCE EN BEDELOQUE, PATRICK

Pierre qui roule n'amasse pas mousses. C'est vrai, mais elle se polir.

Ce ne fut qu'en partie le cas de Patrick Lépinette, gaillard de six pieds qui de montagnes en montagnes avait roulé dans tous les chantiers du pays, laissant aux anfractuosités des rochers matapédiens des lambeaux de ses espoirs de richesses vite acquises, et cela sans que les frottements plutôt rudes que lui faisaient subir les colleurs de billots arrivassent à le polir.

Peut-être était-il réfractaire au débrouillage. C'est aussi la malchance le pour suivait.

Patrick passait pour bon ouvrier. Il était adroit, rempli de plans mirifiques et il parlait comme une grande hache.

Il y a quelques douze ans, avec sa famille, douze ou quinze enfants, Patrick arrivait à Causapsal, s'engageait dans la côte du pic du chemin Kempt, gravissait la montagne et il allait s'installer en pleine forêt sur un lot à défricher.

Patrick avait dit adieu aux chantiers pour toujours.... Il allait devenir un gros habitant en peu d'années.

Pour cela il avait choisi une bonne terre, pas trop difficile à défricher. Une terre dans un pays où l'on récolte de tout, du moment qu'on cultive avec soin.

Et, si avec un arpent de terre bien cultivé, on peut récolter pour presque les besoins d'une famille pendant un an, que sera-ce quand la nombreuse de Patrick Lépinette se sera mise au défrichement de leur terre.

Pour commencer, Patrick se logea une campe en bois rond. Ensuite? .....

Ensuite, les années passèrent. Le lieu éloigné choisi par Patrick pour établir sa nombreuse famille devint populaire, au point qu'on y bâtit une chapelle, que l'autorité diocésaine y nomma un prêtre comme curé. Et cet endroit se nomme maintenant Sainte Marguerite de Causapsal, dans la vallée Matapédia.

Et la famille de Patrick. Les petits Lépinette sont maintenant des grands Lépinettes.

Au nombre de douze ou quatorze ça fait bien des mains pour piocher la terre, pour la gratter, pour faire du renchaussage, pour lever les oeufs, pour garder des moutons, pour traire des vaches, pour soigner des gorettes, pour.... Et pour faire de la terre neuve, donc! C'est si agréable

de faire brûler des tas de souches, de veiller le soir en fumant la pipe auprès d'une pile de corps d'arbres qu'on détruit pour nettoyer le terrain ou bientôt poussera une récolte profitable.

Mais... les Lépinettes piochent pas la terre, ils ne la grattent pas, ne la renchaussent pas. N'ayant pas de poules, ils ne lèvent pas les oeufs. Ils ne gardent ni mouton, ni vache ni goret, ils n'ont pas à les soigner. Ils ne font pas de terre neuve sur le beau lot de 100 acres où ils résident encore dans leur vieille masure de campe: pas de terre en culture pas de récolte à faire.

Que font-ils? Comme leur père ils continuent de rouler d'une montagne à l'autre, parcourant les chantiers du pays, ou chaque année, ils laissent le meilleur d'eux-mêmes accroché aux crevasses d'une vie tortueuse, et sans que le frottement de l'adversité arrive à polir leur sens de réalités plus qu'il n'a poli celui de leur père, Patrick Lépinette.

Ce n'est pas de leur faute si c'est comme ça paraît-il. La malchance, toujours la malchance.

L'été, pour se reposer des fatigues d'un long hiver et de la drave, qu'ils ne peuvent manquer, ils se chauffent les flancs, à l'ombre, dans leur campe.

Et, si la terre ne se défriche pas. Malchance!

Si, à l'automne, pas de jardin, pas de terre ensemencée, pas de vieille terre en culture on ne récolte pas.

Badeloque! encore et toujours badeloque! vous expliquera Patrick qui continue à parler comme une grande hache.

Il n'est pas le seul colon de ce genre.

J. E. Laforce

La surveillance des Etalons

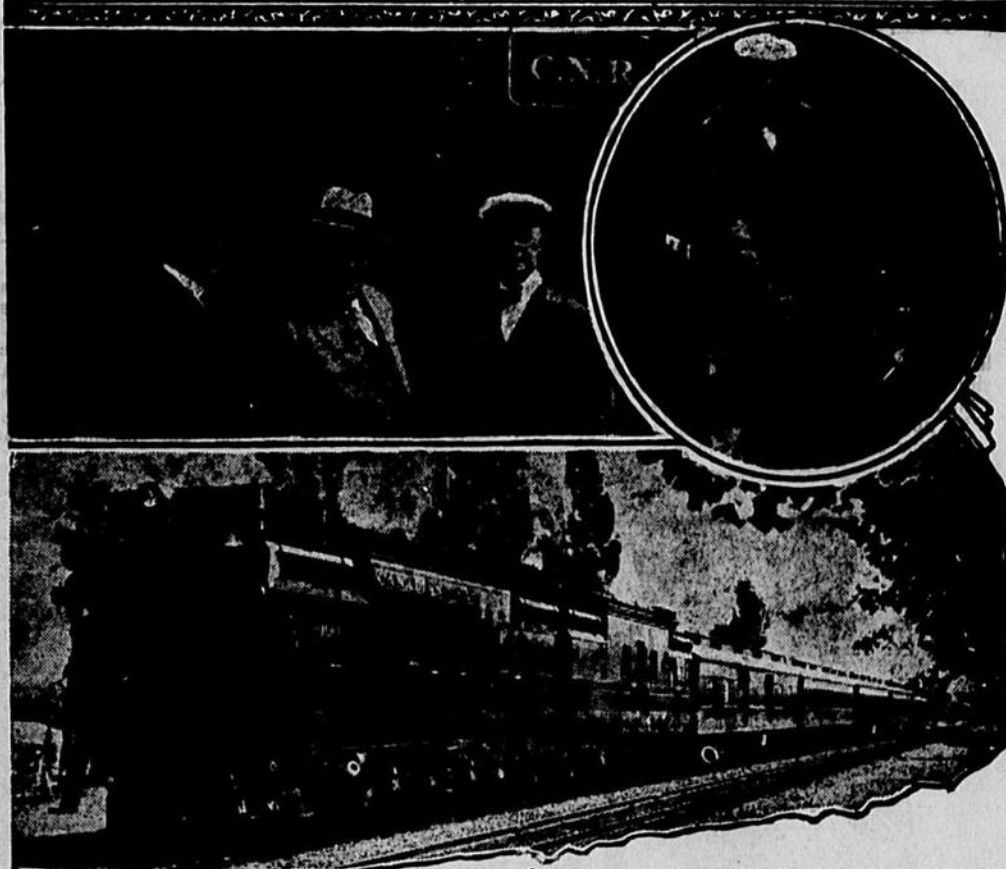
L'inspection est déjà terminée dans 55 comtés. Le travail prendra fin vers Noël.

Pour 1931

La politique de la surveillance des étalons dans la province de Québec est suffisamment connue pour qu'il ne soit pas nécessaire d'entrer dans le détail de son fonctionnement. Depuis qu'elle a été instituée, il y a une dizaine d'années, elle a contribué à éliminer les étalons d'ordres inférieurs, pour laisser le champ libre aux reproducteurs de qualité, susceptibles d'améliorer l'espèce.

Aujourd'hui, les règlements en vigueur sont des plus propres à assurer le maintien des progrès réalisés. Les propriétaires d'étalons reconnaissent les avantages qu'ils retirent en ne mettant en service que des sujets reconnus sains, exempts de tares héréditaires, et possédant les qualités typiques de leur race. De leur côté les cultivateurs comprennent mieux qu'il y va de leur intérêt de conduire leurs juments à des étalons aptes à régénérer le sang de leurs descendants et à leur donner des poulains

L'ÉLECTRICITÉ RIVALE-DE LA VAPEUR



Nos photographes montrent en bas, l'International Limited, le fameux rapide Montréal-Chicago, du Canadian National, tiré pour la première fois par une locomotive électrique No 9000; en haut, à gauche, S.H. le maître Camille Houde, de Montréal, avec le conducteur Ben Robinson et le mécanicien William Spence, deux vieux employés du Canadian National choisis pour faire cette course historique; à droite, le mécanicien Spence reçoit sa feuille de route.—Photos Canadian National.

UNE nouvelle ère dans les annales du transport ferroviaire a été inaugurée quand la nouvelle locomotive électrique du Canadian National, modèle No 9000, a fait sa première course officielle, entre Montréal et Toronto, à la tête de la seconde section de l'International Limited, le fameux convoi tout-acier qui circule journellement entre Montréal, Toronto, Détroit et Chicago. La nouvelle locomotive a subi avec tous les honneurs la dure épreuve qui lui était imposée. Elle a tiré les neuf wagons d'acier qui composaient le convoi à une vitesse dépassant par endroit 80 milles à l'heure. Au dire des experts qui se trouvaient dans le train cette locomotive est appelée à supplanter la locomotive à vapeur. La locomotive No 9000 mesure 94 pieds de long. Elle pèse 310 tonnes et son pouvoir de traction est de 3000 c.v. Cette locomotive se compose de deux unités ayant chacune un moteur actionné au mazout qui transmet l'énergie à des moteurs électriques propulseurs. Les ingénieurs du Canadian National qui ont inventé cette merveille du transport ont aussi découvert qu'avec la nouvelle locomotive on obtenait, grâce à son moteur au mazout, une force de traction plus grande que celle fournie par une locomotive à vapeur.

Une **DOW** ou deux  
chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK  
Brasserie Dow, Montréal

# NOS COURRIERS

## Eastman

Dernièrement MM. Alfred Boisvert et Léo Boisvert allaient à Sherbrooke.

M. et Mme Donat Renaud et Mlle Océlie Renaud de Knowlton étaient en visite chez M. et Mme Arthur Martin ces jours derniers.

MM. Escher Bétournay et Arthur Martin étaient à Waterloo par affaires au commencement de la semaine.

M. et Mme Arthur Larose et leurs enfants ont visité des parents à Granby dernièrement.

M. Gérard Larose et Mlle Lucienne Larose étaient à Lawrenceville

dimanche; cette dernière passera quelques jours avec sa soeur Mme Raymond Gaucher.

M. Ducharme Inspecteur d'école a visité les écoles de la municipalité d'Eastman la semaine dernière.

M. Gérard Larose et Mlle Antoinette Larose étaient à Ste-Anne de Stukely à l'occasion de la Ste. Catherine.

XXX  
LAUELLE?  
XXX

—Un individu m'a écrit une lettre me disant qu'il me tuerait si je ne cessais de faire des galanteries à sa femme.

—Alors, arrête de flirter avec sa femme.

—Ceci me laisse dans une position embarrassante, il n'apas signé son nom.

Deux discours sont prononcés sur l'adresse en réponse au discours du trône.

### RIEN N'EST OUBLIE

L'argent accordé aux divers services est pris à même les revenus.

Québec, 3. La députation était bien à l'aise, aujourd'hui, dans la maison du peuple. La politique en Chambre a ceci d'agréable qu'elle ne comporte plus, d'imprévu, du moins au début d'une session parlementaire. On peut annoncer à l'avance ce qui se passera dès qu'on connaît la règle du jeu. En l'occurrence, la Chambre aujourd'hui était irrévocablement destinée à écouter religieusement deux discours ministériels sur l'adresse en réponse au discours du Trône. Le premier choisi parmi la députation de la langue française, le deuxième représentant la minorité anglo-protestante. M. Louis-Joseph Thidel, député nouvellement élu de Maskinongé, et M. J. C. Olivier, député de Brome, se sont acquittés respectivement de cette charge lourde de péril oratoire mais légère de conséquences immédiates ou lointaines. Il s'agissait

pour les deux élus du cabinet de souligner les bonnes mesures annoncées dans le discours du Trône, de passer sous le silence celles moins heureuses. Simple formalité, en somme, dira-t-on, un gouvernement ne dédaigne jamais les louanges, mais il n'a pas essentiellement besoin d'une approbation aussi intéressée, lorsqu'il présente des mesures d'intérêt général. A ce compte-là, les deux discours d'aujourd'hui seraient restés dans un cartable que le gouvernement ne se serait pas mieux porté.

Mais à travers ce concert de louanges, il est peut-être une chose que l'opposition n'a pas remarquée, une chose dépassant sa compréhension. Écoutant les deux discours traditionnels, la gauche n'y a vu sans doute que flatterie intéressée. Mais il y a autre chose, une chose même remarquable. Les deux orateurs libéraux de l'après-midi n'ont pas eu le regret de taire ce que le discours du Trône aurait pu contenir de reprochable, de préjudiciable au bien-être de la province. MM. Thidel et Olivier ont analysé en son entier le discours du Trône, pas une seule mesure ne fut oubliée, parce que le gouvernement entend agir non pas dans son intérêt propre mais dans celui de toute la province. Dès demain, peut-être, l'opposition ne dira pas: "Pourquoi créer un ministère du travail, pourquoi réduire le taux de l'intérêt, sur les ar gents avancés aux municipalités, pourquoi?, etc. Non, la gauche ne dira rien de cela, mais elle clamera bien haut! "Le gouvernement nous a volé nos suggestions, l'Opposition sera mécontente, le peuple sera satisfait et le gouvernement aura la conscience tranquille, ce qui lui donnera encore plus de santé. Celui qui fait le bien est assuré de recevoir récompense.

La législation cette année est à base de bien. L'agriculture marchera sûrement de l'avant, car ceux qui la dirigent entendent ne rien négliger pour donner suite au programme tracé par le regretté M. Perron. Le député de Maskinongé a rendu un beau témoignage à celui que pleure toute la province. Comme cultivateur, M. Thidel a été à même d'apprécier la valeur du programme agricole que feu M. Perron a monté de toutes pièces. La province perd en M. Perron un ministre d'une valeur incomparable. Heureusement que les bons éléments ne manquent pas dans le parti libéral. Il s'agissait de combler un vide immense, le premier ministre a choisi un homme qui a la confiance de tous les électeurs et de tous les cultivateurs et qui rendra des services éternels. Non seulement le gouvernement veut avoir les services d'un expert en agriculture, il voulait placer au conseil législatif un bon agriculteur. M. Ouellet a été l'élu, au grand contentement de toute la classe agricole. C'était encore faire honneur à cette classe que de choisir un de ses modestes représentants pour proposer l'adresse en réponse au discours du trône. M. Thidel se dit très honoré de recevoir la visite du premier ministre avant l'appel au peuple du comté de Maskinongé.

La victoire de M. Thidel a été grande, le député de Maskinongé le rappelle dans son discours. Le gouvernement, en effet, avait à lutter contre l'influence municipale de Montréal. "Le peuple a parlé", dit M. Thidel et s'est rendu compte des bienfaits du gouvernement de cette province à son égard. Dans les divers domaines de l'administration, le gouvernement n'a aucunement marqué à son devoir. Ce qu'il y a d'imparfait est vite corrigé dès que le peuple le signale. Le discours du trône, laisse voir les corrections désirées. M. Thidel les examine avec un gros bon sens dans son discours simple mais substantiel.

M. J. C. Olivier, député de Brome souligne dans le sien ce fait remarquable. Jamais, dit-il, dans l'histoire de notre province, le discours du trône n'a comporté un si grand nombre de mesures avantageuses à la province. Lui aussi, rappelle la substance du discours du trône, l'amplifiant sur plusieurs points. Il résume brièvement le travail accompli par les divers services du gouvernement. Ce progrès n'aurait pu être réalisé sans une administration saine et honnête. L'argent accordé aux divers services, dans un but d'amélioration, est pris à même les revenus. C'est donc par l'état de ses finances qu'un gouvernement doit être jugé. Malgré la crise économique, le gouvernement sera en mesure d'annoncer un surplus. M. Olivier ajoute un mot de reconnaissance à l'adresse du premier ministre pour sa sollicitude bienveillante à l'égard de la minorité protestante, dont lui, M. Olivier, fait partie. Un sentiment de regret bien naturel vint sur ses lèvres. Il déplore le sort qu'a réservé l'électorat à M. Gordon Scott. Sa nomination comme

trésorier de cette province avait été heureuse, mais le peuple a cru différer d'opinion, plus tard il s'apercevra de son erreur.

Ces deux discours dont nous avons donné la substance furent le seul travail de la chambre aujourd'hui. Demain nous réservera peut-être des surprises. Le chef de l'opposition se décidera sans doute à prendre la parole, et il est plausible de croire que ses propos seront acridulés.

La routine a été plutôt mince aujourd'hui, M. Francoeur fit adopter en première lecture les résolutions relatives au projet de loi, intitulé: "Loi de l'aide aux chômeurs, 1930". Le projet sera déposé sur la table à la prochaine séance, il est actuellement sous presse. Le chef de l'opposition s'est montré scandalisé. Le projet aurait dû être déposé dès aujourd'hui. Il n'aurait certainement pas été étudié à cette séance. Ce fut la remarque du premier ministre. La chambre siégera qu'à 8 heures demain. M. Gault, député opposition niste parlera sur l'adresse en réponse au discours du trône.

XXX  
Il n'y a rien d'aussi grand ni d'aussi profané que l'amour.

## On a trouvé un manuscrit de Hayden

Vienne.— Un manuscrit autrefois inconnu de Haydn, le "père de la musique moderne" telle qu'elle est refermée, a été découvert récemment dans la bibliothèque de la chorale de l'église St. Jacob à Burghausen dans la province de Salzbourg. La composition dans un Requiem en Do mineur et porte le titre "Requiem en Do moll a Canto del Signore Giuseppe Haydn — pertinet ad chorum Sti. Jacobi parochiae ecclesiae Burghausensis."

Elle date de 1870 et est complète à l'exception de la perte de la musique de la viole. Les experts annoncent que c'est une des meilleures compositions du fameux musicien.

La première fois que le Requiem sera joué, sera le 21 juin dans le village de Hossling, près de Vienne, dans l'église St. Jacob, à l'occasion de la célébration du centenaire de Schubert.

XXX  
Elle. — Ton poisson est trop petit, tu devrais le remettre dans la rivière pour l'année prochaine...  
Lui. — Ah! mais non! A présent qu'il connaît le truc, il ne voudrait plus se laisser reprendre.

## On demande immédiatement

Vendeur pour le comté de Shefford, ou pour tout autre territoire, où nous ne sommes pas représentés. Arbres fruitiers bien connus, arbustes fleurissants, produits garantis. Nos arbres sont inspectés par le gouvernement.

EQUIPEMENT FOURNI A CHAQUE VENDEUR — NOUS PAYONS A LA SEMAINE — TERRITOIRE RESERVE.

Pépinaires de 800 arpents. Etabli depuis 40 ans  
Pour toutes informations, écrivez à la  
PELHAM NURSERY CIE — TORONTO, ONT.

## RENARDS ARGENTES

Cent couples à vendre pour la production, sujets de choix, enregistrés au Canadian National Live Stock Record. Visitez ma renardière ou écrivez-moi, j'irai vous voir personnellement.

Comme par le passé je fournis gratuitement, à mes clients, toutes les informations nécessaires pour assurer leurs succès.

J. H. LAVERDURE, Rivière des Prairies, Comté de Laval, P. Q.



ENREGISTRE  
12 années d'expérience à votre service.



Planchers Parfaits  
Propres, Unis, Sanitaires, Beaux!  
Pourquoi n'en serait-il pas ainsi chez vous? La colleuse à plancher "American Universal" enlève tout, vernis, résine, taches, et saletés incrustées pour donner à vos planchers une surface nouvelle. Cette machine nivellera tout et rendra vos planchers neufs, qu'ils soient de chêne, d'érable, de pin etc.  
Les vieux planchers deviennent neufs. Les planchers neufs deviennent parfaits.

La colleuse "American Universal" donne un résultat unique. Un travail sans poussière, puisque la machine est pourvue d'un sac à "vacuum" qui recueille tout. Pour plus amples informations adressez-vous à:—

O. Blanchard  
B. P. 676.- Rue Centre  
Granby, Que.  
Tel No. 602W

Trois années de satisfaction données aux clients de Swetsburg Cowansville. Granby, Waterloo et des places environnantes ont une garantie de notre travail.

## ONDULATION PERMANENTE

Pourquoi aller à Montréal, quand les communications pour se rendre à Granby sont si faciles??  
Ondulation Française permanente: \$6.00  
Ondulation marcel garantie pour 6 mois: \$8.00  
Ondulation à l'eau, coupe de cheveux, traitement du cuir chevelu, Massage électrique de toutes sortes, manucure.

## T. Brazeau,

239 Rue Principale  
En face du Couvent, GRANBY.  
Tel. - 607

Tel. 19

## Alfred Côté

BOUCHER  
WATERLOO, P. Q.

Légumes frais, salade Iceberg, céleri, épinard, tomates, fraise, carotte pamplemousse, betterave, chou-fleur panais.

Pour faire renouveler le pneu de caoutchouc sur roues de tri cycles, carrosses bassinettes, etc adressez-vous donc chez L. J. Fournier, Farchand sellier, Waterloo, P. Qué.  
Nous nous spécialisons toujours en faisant toutes sortes de clefs.  
J. FOURNIER, Waterloo, Que

## R. Fred. Shaw

ASSURANCE GENERALE  
WATERLOO, Qué.  
Tous genres d'assurances aux taux les plus bas.

## Théo. Dupaul

Directeur de Funérailles  
EMBAUMEUR  
Chambre mortuaire. Corbillards auto et à chevaux.  
Fleurs pour toutes les occasions  
Tel. No. 247w. WATERLOO.

Fourrures - Fourrures - Fourrures

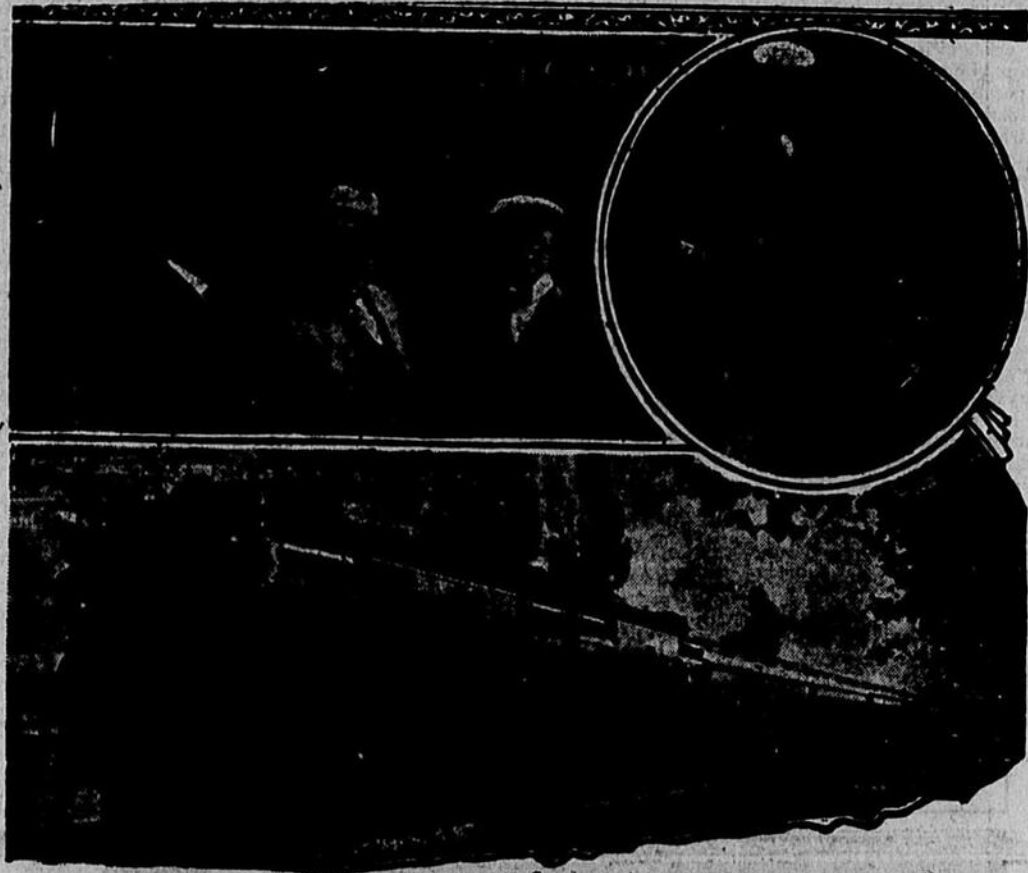
Réparations générales, Fourrures appareillées avec soin.

Nous avons aussi un bon assortiment de doublure de Manteaux et parures en Fourrure.

OUVRAGE GARANTI

## Eugène l'Heureux

Propriétaire du:  
"Granby Dry Cleaning"  
34 Rue Court, GRANBY Qué.



Une photographie conservée au musée "International Limit", le fameux rapide Montréal-Chicago, du Canadian National, tiré pour la première fois par une locomotive électrique No 9000, en haut, à gauche, S.E. le maître Canimian Hensin, de Montréal, avec le conducteur Ben Robinson et le mécanicien William Spence, deux vieux employés du Canadian National choisis pour faire cette course historique; à droite, le mécanicien Spence repart en famille de route.—Photos Canadian National.

UNE nouvelle ère dans les annales du transport ferroviaire a été inaugurée quand la nouvelle locomotive électrique du Canadian National, modèle No 9000, a fait sa première course officielle, entre Montréal et Toronto, à la tête de la seconde section de l'"International Limit", le fameux convoi tout-acier qui circule journellement entre Montréal, Toronto, Détroit et Chicago. La nouvelle locomotive a subi ve tous les honneurs la dure

épreuve qui lui était imposée. Elle a tiré les neuf wagons d'acier qui composent le convoi à une vitesse dépassant par endroit 80 milles à l'heure. Au dire des experts qui se trouvaient dans le train cette locomotive est appelée à supplanter la locomotive à vapeur.  
La locomotive No 9000 mesure 94 pieds de long. Elle pèse 310 tonnes et son pouvoir de traction est de 3000 e.v. Cette locomotive se compose de deux unités ayant

chacune un moteur actionné au mazout qui transmet l'énergie à des moteurs électriques propulseurs.  
Les ingénieurs du Canadian National qui ont inventé cette merveille du transport ont aussi découvert qu'avec la nouvelle locomotive on obtenait, grâce à son moteur au mazout, une force de traction plus grande que celle fournie par une locomotive à vapeur.

## Il sait choisir... son coup!



Bon oeil, mais surtout bon jugement!... C'est à cela que Baptiste doit ses victoires au pool!... Et c'est ce jugement toujours sûr qui lui fait choisir le Gin Canadien Croix d'Or comme sa boisson favorite.

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:  
Gros: - 40 onces \$3.65  
Moyen: - 28 onces \$2.55  
Petit: - 10 onces \$1.10

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

Distilleries: Berthierville, Qué. Distillateurs depuis 1896 Bureau-Chef: Montréal.

# Gin Canadien Melchers Croix d'Or

# SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

"Owned by **POW** those it serves"

President and General Manager: JAS. B. WOODYATT  
 Vice-Presidents: J. M. ROBERTSON, J. S. H. WURTELE, P. T. DAVIS  
 Directors:  
 W. K. BALDWIN, W. H. MEIER, J. M. ROBERTSON  
 JAMES DAVIDSON, R. R. MOODIE, P. A. THOMSON  
 P. T. DAVIS, A. J. NESBITT, JAS. B. WOODYATT  
 J. S. GILLIS, HON. GEORGE PARENT, K.C., J. S. H. WURTELE  
 Secretary: L. C. HARKER, Treasurer: CHAS. JOHNSTONE  
 Asst. Secretary: V. J. NIXON, Asst. Treasurer: T. IRVING

## Seventeenth Consolidated Annual Statement Year Ending 30th September, 1930

ASSETS		LIABILITIES	
Plant Investment.....	\$28,416,779.53	To Public—	
Investments.....	3,628,162.70	Funded Debt.....	\$6,861,366.82
Accounts Receivable.....	249,227.80	Less Bonds deposited as Collateral Security.....	28,000.00
Notes Receivable.....	287,321.70		\$6,833,366.82
Miscellaneous and Supplies.....	287,782.42	Bank Loan.....	1,833,224.23
Treasury Accounts.....	125,881.47	Accounts Payable.....	238,697.50
Prepaid Accounts.....	2,575.71	Preferred Dividends payable Oct. 15th, 1930.....	88,269.80
Funds in Escrow for Bonds of Subsidiaries.....	67,116.74	Customers' Deposits, including interest.....	31,566.88
Due by Subsidiaries to Capital Stock.....	143,979.47	Bond Interest Matured.....	2,274.00
		Bond Interest Accrued.....	160,413.25
			\$8,396,111.68
		To Shareholders—	
		Preferred (58,846 Shares \$100 each).....	\$5,884,600.00
		Common (400,000 Shares no par value).....	\$6,672,000.00
		Subsidiaries (125 Shares \$100 each).....	12,500.00
		Reserves—	
		For Depreciation.....	1,575,240.40
		Miscellaneous.....	119,991.93
		Profit and Loss.....	436,883.13
			\$8,396,111.68

\*At the 30th September 1930 the market value of the Securities amounted to \$25,101,327.14

REVENUE ACCOUNT		PROFIT AND LOSS ACCOUNT	
Gross Earnings.....	\$2,257,421.94	Balance at Credit Sept. 30, 1929.....	\$ 339,281.10
Expenses.....	\$ 848,950.15	Earnings for Year ended 30th September, 1930.....	1,064,190.53
Interest.....	341,461.26	Dividends on Preferred Stock.....	\$ 352,034.50
Bad Debts.....	2,820.00	Dividends on Common Stock.....	888,784.00
Balance.....	1,064,190.53	Depreciation Reserve.....	225,770.00
		Miscellaneous.....	436,883.13
		Balance.....	\$1,403,471.63
	\$2,257,421.94		\$1,403,471.63

Signed on behalf of the Board { JAS. B. WOODYATT } Directors  
 { A. J. NESBITT }

### AUDITORS' REPORT

We have audited the books of account of the Southern Canada Power Company, Limited, and its Subsidiary Company, the Sherbrooke Railway and Power Company, for the year ended 30th September 1930, and we certify that, in our opinion, the attached Consolidated Statement of Assets and Liabilities and relative Profit and Loss Account as at the 30th September 1930, show the true position of the combined Companies as at that date, according to the best of our information, the explanations given to us, and as shown by the books of account examined by us.

We have received all the information and explanations we have required.  
 Montreal, 12th November, 1930

P. S. ROSE & SONS,  
 Chartered Accountants

### Supplying Light and Power to 116 Municipalities

Customers Connected	
Year	Number
1922	13,249
1923	15,066
1924	16,217
1925	18,269
1926	20,065
1927	21,662
1928	23,552
1929	25,543
1930	26,594

Industrial Conditions are Ideal in Southern Canada Power Industrial Area  
 Industrial Department: 355 St. James Street, West, Montreal.

### UNE ENIGME

A l'occasion du cyclone qui a ravagé St. Domingue, on a rappelé que le corps de Christophe Colomb avait été transporté, selon le vœu de l'illustre navigateur, dans la cathédrale de cette ville et que ses restes y étaient encore. Le "Journal de Rouen" qui avait donné cette version, a reçu d'un de ses lecteurs une lettre d'après laquelle les cendres de Colomb se trouveraient actuellement dans la cathédrale de Séville.

"Christophe Colomb, écrit le correspondant du grand organe rouennais, mourut à Valladolid, le 20 mai 1506. Ses restes furent déposés d'abord dans le couvent de Saint-François, à Séville, puis, en 1513, transférés au monastère des chartreux de la même ville.

"En 1536, on leur fit franchir la mer; ils furent transportés dans l'île d'Haïti, qu'il avait découverte en 1492 et nommée Hispaniola. C'est alors qu'ils furent inhumés dans la cathédrale de St. Domingue, selon le dernier désir du défunt.

"Mais la partie orientale de l'île fut cédée à la France au traité de Bâle, en 1763, et les Espagnols exhumèrent les ossements et les transportèrent, l'année suivante, dans leur île de Cuba, "la Perle des Antilles", où Colomb avait abordé pour la première fois, lors de son premier voyage. Ils leurs donnèrent une sépulture dans la cathédrale de la Havane, où un tombeau monumental fut érigé en 1892 par Art. Melida. Ce tombeau se compose d'un socle de marbre orné de quatre figures allégoriques en bronze, représentant les royaumes de Castille, d'Aragon, de Léon et de Navarre, et supportant un petit sarcophage qui contient les restes précieux.

"En 1898, les Espagnols devaient à la suite d'une guerre malheureuse, renoncer définitivement à tous leurs droits sur Cuba. Ils firent franchir une seconde fois l'Atlantique aux cendres de Christophe Colomb.

"Depuis, elles reposent sous les voûtes de la cathédrale de Séville, dans le tombeau qui avait été inauguré sept ans plus tôt à la Havane".

Mais voici qu'un autre lecteur du "Journal de Rouen", le docteur P. Noury, conteste cette version; les ossements de Colomb seraient, d'après lui, toujours à St-Domingue; "A Saint-Domingue, dit Jules Verne dans sa biographie de Colomb, la tradition locale veut qu'après le traité de Bâle, en 1763, lorsque le gouvernement espagnol, avant de livrer à la France la partie orientale de l'île de St. Domingue, ordonna la translation des cendres du grand voyageur à La Havane, un chanoine ait substitué d'autres restes à ceux de Christophe Colomb et que ceux-ci aient été déposés dans le chœur de la cathédrale à gauche de l'autel.

"Usant d'un pieux mensonge, le chanoine aurait livré les cendres de Colomb sans spécifier autrement; or, le corps remis aurait été celui de Diego Colomb, frère de Christo-

GIN HOLLANDAIS, IMPORTÉ AUTHENTIQUE

La Plus Exquise et RÉELLE Saveur Hollandaise

BOUTELLE DE 10 ONCES \$1.15

Qualité et saveur importées qui ne viennent que de Hollande—qui ne s'offrent que dans le fameux Gin de Kuyper.

JOHN de KUYPER & SON Distillateurs, Maison fondée en 1838 Rotterdam - Hollande

Gin de KUYPER

"Grâce à la manœuvre de ce chanoine inspiré, soit par un sentiment de patriotisme local, soit par le respect des dernières volontés de Colomb fixant St-Domingue comme lieu choisi de sa sépulture, ce ne seraient pas les cendres de l'illustre navigateur que l'Espagne posséderait, mais probablement celles de son frère Diego.

"La découverte faite le 10 septembre 1877 dans la cathédrale de Saint-Domingue d'une boîte de plomb contenant des ossements humains et dont l'inscription prouverait qu'elle renferme les restes du découvreur de l'Amérique, semble confirmer de tout point la tradition que nous venons de rapporter.

"Si l'on admet cette thèse, Séville n'aurait que les cendres de Diego Colomb et Saint-Domingue posséderait celles de Christophe Colomb."

Il est probable que ce point ne sera jamais bien élucidé; le lieu de la sépulture de Colomb restera contesté comme le fut et l'est encore le lieu de sa naissance.

XXX

### La Chevette

Je marchais seul à l'aventure, Au plus profond de la forêt, Devisant avec la nature, Sans lui demander son secret.

Dans cette double nonchalance Où sont le corps et l'âme recueillis, J'aspirais l'ombre et le silence, Lorsque j'entendis dans les flots du taillis,

Comme un bruissement de rames; En écoutant, je distingue des pas Plus légers que des pas de femme, Touchant le sol et ne le pressant pas.

Et bientôt je vois apparaître Deux chevreuils, l'un l'autre suivant; Si bien que je pus reconnaître Une mère avec son enfant.

La chevette marchait première, L'oreille ouverte au murmure des bois, Guidant son fils dans la carrière. Moi, je restais immobile et sans voix.

Elle ne me vit pas sans doute, Ou, me voyant, n'en conçut pas d'effroi, Car, cessant de suivre la route, Le groupe heureux s'arrêta devant moi.

Et témoin de leur confiance, Je pus comprendre les avis, Fruits tardifs de l'expérience,

Que donne une mère à son fils. Elle semblait lui faire entendre Comme on devient habile à se

pourvoir De feuille saine et d'herbe tendre Pour le repas et le gîte du soir; Comment on saisit dans l'espace Le moindre son par le vent apporté; Comment se dérobe une trace. Avec quel art un piège est évité; Puis encore, par quelle adresse On sait prendre sous ses halliers La piste d'un frère en détresse. Pour donner le change aux limiers. Je reconnais ce langage. Qu'à tout enfant une mère épela, Quand tout à coup dans le feuillage,

Il se redresse leste et souple. Muet, glacé, des yeux je le suivis: Il visa lentement le couple: Deux coups de feu partirent....

Et je vis... Pourtant cet homme était tranquille;

Aucun instinct bas ou cruel Sur la figure juvénile Ne décelait le criminel. Son regard n'était pas féroce; Ni l'intérêt ni la brutalité N'expliquait ce besoin précoce D'un attentat froidement médité. La colère ni la vengeance N'armaient ce bras; il n'avait pas en

fi L'âpre excuse de l'indignité. Ni le conseil insensé de la faim. Et je vis se tordant par terre La chevette et son jeune faon. Chasseur, tu n'as donc pas de mère?

Chasseur, tu n'as donc pas d'enfants? Gustave Nadaud

### CONSEILS UTILES

Nettoyage des broderies

Les broderies blanches se nettoient ainsi: faire dissoudre à feu doux 3 onces de borax dans une pinte d'eau bouillie ou distillée. Agiter les broderies dans cette solution sans les froter.

Rincer ensuite dans l'eau froide additionnée de sel de cuisine (environ une poignée pour deux pintes). Tordre légèrement dans la toile fine et laisser sécher.

Même pour les broderies de couleur, mais avoir soin, quand on les retire de l'eau salée, de les faire séjourner quelques minutes dans un vinaigre.

### IL SAVAIT QUI.

— Maman, j'étais le seul petit garçon qui a pu répondre à une question de la maîtresse.

— Je suis contente de toi, c'est

### LE LAIT POUR LA SANTE ET LA BEAUTE

Esther Ralston, l'actrice bien connue du cinéma, qui s'est déjà présentée en personne sur la scène de divers théâtres par tout pays, chantant et dansant plusieurs fois par jour, exige un verre de lait avant chaque représentation dans chacune des villes qu'elle visite.

"Depuis ma toute petite enfance, déclare mademoiselle Ralston, ma principale nourriture a été composée de fruits, légumes, noix et lait frais. Le lait surtout maintient la fraîcheur de mon teint et son apparence de santé, et de temps en temps je me lave le visage avec du lait sûr. Dans la vie active du cinéma et de la scène, je me suis aperçue que le lait pur a pour effet de calmer les nerfs surexcités, et j'en bois une grande quantité chaque jour de préférence au café, au thé ou à d'autres stimulants."

Plus intéressante, peut-être, au point de vue de millions de jeunes femmes, est la déclaration de mademoiselle Ralston qu'elle constate qu'un verre de lait pris de temps en temps pendant la journée est très rafraîchissant et fortifiant et "pas du tout engraisant."

Cette déclaration reçoit l'appui de deux autres femmes: Flora Rose, directrice, et Mary Henry, professeur d'alimentation New York State College of Home Economics Université Cornell, comme suit:—

"Le lait est calomnié par plusieurs personnes qui prétendent que c'est un aliment qui porte à l'embonpoint et par conséquent on s'en prive strictement... Un régime engraisseur ou fait maigrir selon le nombre de calories consommées en regard à la dépense totale d'énergie du corps... un verre de lait n'ajoute pas au total de calo-

ries plus que, ou même autant qu'une portion d'une vingtaine d'autres aliments acceptés volontiers par des personnes astreintes à un régime destiné à diminuer leur poids. C'est parce que le lait contient des éléments de haute valeur outre que et en même temps que ses calories, et supplée des substances difficiles à obtenir d'autres aliments, qu'une partie des calories totales de chaque régime devrait provenir du lait."

XXX

### BRULURE DES POMMES EN ENTREPOT

La lettre-nouvelles sur la réfrigération du Ministère fédéral de l'Agriculture contient un article qui offre un intérêt spécial pour les producteurs de pommes. Il traite des difficultés que l'on rencontre dans l'entreposage, et plus spécialement de la brûlure d'entrepôt et de la brûlure molle. Ces deux brûlures sont assez semblables par l'apparence extérieure; on dirait que la pomme a été roulée sur un poêle chaud ou qu'elle est venue en contact avec un poêle, mais la brûlure molle affecte le tissu du fruit jusqu'à une profondeur considérable, tandis que la brûlure d'entrepôt n'attaque guère que la peau de la pomme. La plupart de ces accidents sont dus à des manutentions défectueuses avant l'entreposage, tout autant du moins que des mauvaises méthodes de conduite de l'entrepôt. Voici quelques règles générales pour prévenir la brûlure des pommes: ne choisissez pour l'entreposage que des fruits bien mûrs; mettez du papier huilé dans le contenant; mettez promptement, dans un endroit froid, les fruits qui doivent être cueillis.

XXX

### Le Cours d'eau Richer

Deux mois de travaux d'égouttement et de creusage à St. Marc, comté de Verchères

Quatre-vingts intéressés.

L'oeuvre de l'égouttement des terres en vue de leur rendre la fertilité et d'augmenter par le fait même leur valeur, se poursuit toujours activement. Un nouvel excavateur mécanique acheté par le Ministère de l'Agriculture et fourni gratuitement avec les services d'un mécanicien, est actuellement en opération sur le cours d'eau Richer, à St. Marc comté de Verchères. Ce dernier achat porte à cinq le nombre des excavateurs qui sont la propriété du Ministère de l'Agriculture et sont prêtés sans aucun loyer aux municipalités qui ont d'importants travaux d'égouttement à faire exécuter.

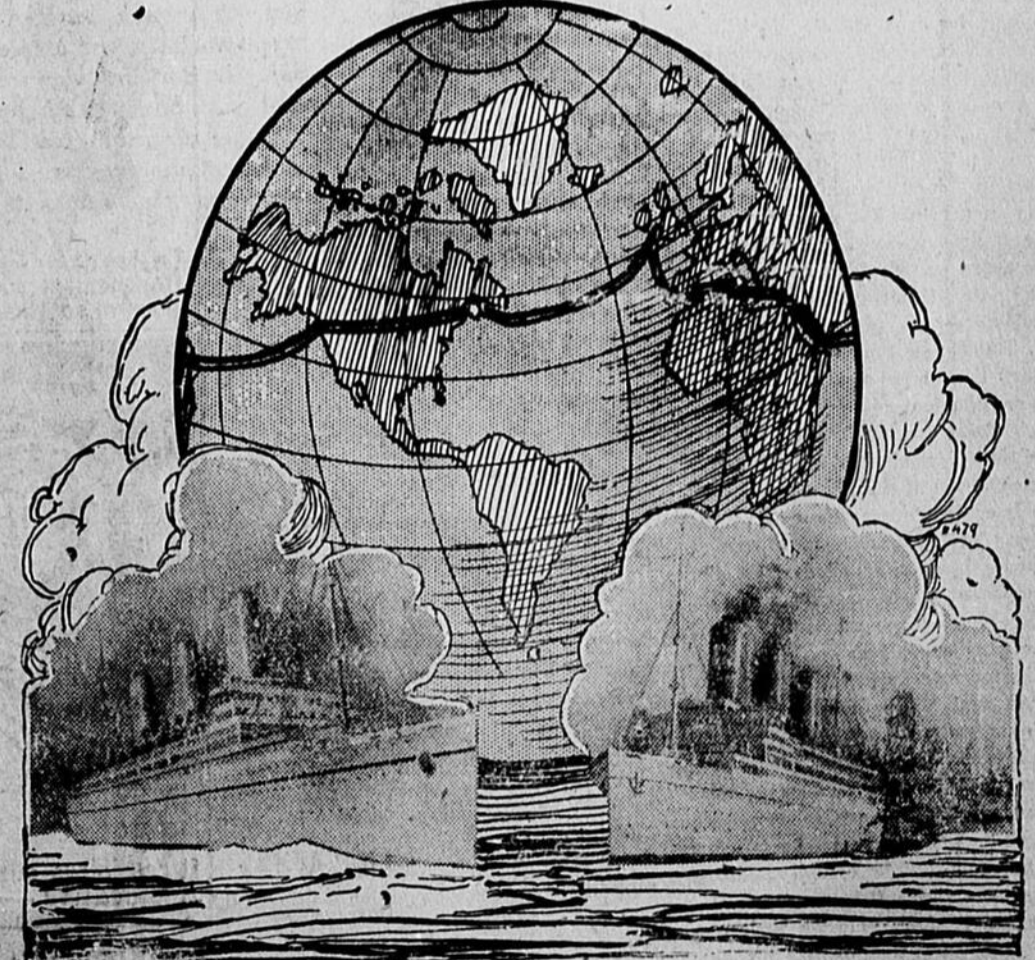
Ces machines sont en ce moment en service aux endroits suivants:—

- Ruisseau St-Georges, comté de Montcalm,
- Rivière-aux-Chiens, comté de Terrebonne,
- Rivière-Ouelle, comté de L'Islet,
- Cours d'eau Richer, comté de Verchères,
- St-Barthélemi, comté de Be-thier.

Celle qui travaille présentement sur le cours d'eau Richer, est d'une capacité de 3 huitièmes de verge cube et elle a un creusage considérable à accomplir. Ce cours d'eau coule à travers un terrain plat, dans les concessions 1, 2, 3 et 4, sur une étendue de six milles et demi. Il y a à la près de trois mille arpents de terre à drainer, et quatre-vingts cultivateurs bénéficieront de l'amélioration qu'apportera cette entreprise.

Sur toute longueur, le cours d'eau Richer sera redressé, creusé et élargi de manière à ce qu'il y ait une largeur de neuf pieds dans le fond, et aura au-delà de vingt mille verges de terre à extraire, à raison d'une moyenne de 400 verges par jour. Ce ci nécessitera donc un travail de deux mois environ, auquel seront employés plusieurs ouvriers.

### La Grande Flotte Blanche Canadienne



En prenant la décision de faire peindre en blanc les paquebots "Empress" en service sur l'Atlantique, le Pacifique Canadien, qui possède déjà plusieurs navires de cette couleur sur l'océan Pacifique, a doté le Canada de la plus grande flotte blanche au monde. Les paquebots qui seront ainsi parés d'une nouvelle toilette blanche sont l'"Empress of France", l'"Empress of Australia", et l'"Empress of Scotland".

Avec l'annonce de ce changement radical dans la toilette extérieure de ces luxueux navires, la flotte de paquebots blancs du Pacifique Canadien sera portée à huit unités ayant un jaugeage total de 186,300 tonnes, y compris l'"Empress of Britain", le

nouveau palais flottant de 40,000 tonnes qui sera mis en service sur le Saint-Laurent, entre Cherbouurg, Southampton et Québec, à l'été de 1931. Ce dernier navire sera alors le plus gros paquebot blanc du monde.

Les autres transatlantiques du Pacifique Canadien — les quatre paquebots "Duchess", dont le jaugeage total est de 80,000 tonnes, les navires de la classe "Mohr", au nombre de quatre, avec 64,800 tonnes brutes de jaugeage, et le "Metagama", le "Melita" et le "Minnedosa", avec jaugeage total de 40,050 tonnes — continueront de couler noir.

Une **Dow** ou deux  
 chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK

Brasserie Dow, Montréal

Suivez les oiseaux vers cet asile d'hiver

# La FLORIDE

Venez l'hiver dans ce paradis aux eaux étincelantes, aux plages veloutées, aux sentiers verdoyants, aux grandes routes sans fin. Choisissez de porter flanelles fines et tissus légers. Tous les amusements s'offrent à vous.

On trouve dans un grand nombre d'hôtels l'aménagement le plus luxueux et la cuisine la plus exquise.

Wagon-lits de Québec et Montréal est le seul service direct entre le Canada et la Floride.

Pour tous renseignements s'adresser aux agents du

## CANADIEN NATIONAL

### PERSPECTIVES DES PROCHAINES ELECTIONS QUEBECOISES

(Le Devoir.)

La presse a vite disposé du résultat des trois dernières élections partielles, dans notre province. Le gouvernement n'a pas perdu grand terrain, dit-elle en somme. Un quotidien québécois note même, en marge de la défaite du trésorier provincial, M. Scott, dans Huntingdon, que pas un journal conservateur n'a fait de compliments à M. Houde de sa victoire; comme s'il y avait une presse quotidienne nettement conservatrice dans notre province, et comme si la Gazette, le Star et la Patrie pouvaient compter pour des feuilles conservatrices, quand il s'agit de Québec. Le chef conservateur, au vrai, n'a pas reçu de compliments de sa presse quotidienne parce qu'il n'en a pas et que M. Taschereau a tout raffiné de ce qui n'est pas la presse libre.

Des commentaires faits, les plus optimistes sont ceux de quotidiens ministériels, le Soleil et la Tribune, l'un à Québec, l'autre à Sherbrooke et qui tient, par M. Nicol, de très près au premier.

Il y a eu, dit en substance le Soleil, neuf élections provinciales complémentaires, depuis 1929. Les libéraux en ont gagné sept et les conservateurs les deux autres, dont une dans un comté qui leur appartient depuis longtemps. Cela autorise-t-il à crier à la victoire des oppositionnistes québécois? De son côté, la Tribune limite à huit le nombre de ces élections, dont l'administration, dit-elle en a gagné six, contre les conservateurs une seule, à vrai dire, l'autre ayant eu lieu dans un comté qui leur est définitivement acquis; la Tribune estime que cela permet à M. Taschereau "d'espérer de nouveaux triomphes quand sonnera l'heure des élections générales." Le Chronicle-Telegraph, de la maison Price, qui est, lui, ministériel à fond à Ottawa; comme à Québec, sans s'occuper de la couleur des partis, ne dissimule pas que, "pour le parti conservateur, le résultat général est distinctement encourageant et doit tendre à relever un moral qui n'était pas sans avoir besoin d'être étayé, en ces derniers temps".

Au vrai M. Taschereau et ses amis ne sont pas sans inquiétudes de puis quelques semaines, depuis ces derniers jours surtout. Cela se comprend. La position est embarrassante si elle n'est pas encore tout à fait dangereuse. Pour éviter qu'elle ne s'aggrave, ils ont la ressource d'ajourner la dissolution du parlement en cours jusqu'à l'automne prochain et même jusqu'en avril 1932. — Ils en ont même le droit, le dernier appel général au peuple n'ayant eu lieu qu'au printemps de 1927. D'ici là des événements imprévus peuvent se produire, qui les serviraient; les conservateurs d'Ottawa restent susceptibles de commettre des bévues de créer un mécontentement dont les répercussions seraient à l'avantage des libéraux même à Québec,

cela ne s'est-il pas déjà vu en 1912, sous le régime Borden? M. Houde peut commettre des fautes de tactique, — les libéraux du moins comptent là-dessus; et puis, au printemps de 1932, il devra mener une nouvelle campagne à Montréal, il aurait donc à chevaucher à la fois deux montures difficiles; la situation économique, qui joue indiscutablement contre les partis au pouvoir ainsi que les libéraux l'ont vu en juillet dernier, s'améliorera peut-être. Enfin, le sort de M. King se hâtant de tenir en 1930 des élections après la constitution, avant la fin de l'été 1931, on sait avec quels résultats l'attitude de l'organisation libérale, et fait réfléchir l'entourage du premier ministre provincial, conseille la prudence. Et si M. Taschereau doit remonter son ministère, assez mal en point, il vaudra attendre, pour prendre contact avec l'ennemi, que ses nouveaux collègues aient reçu quelque entraînement à la bataille. Les chefs du régime hésiteront à répéter l'expérience trop hardie de M. King l'opinion qui a de plus en plus cours dans la masse, c'est que le gouvernement retardera, parce que les oppositionnistes devront faire élire plus de députés aux prochaines élections, qu'ils n'en ont jamais eu à Québec depuis la défaite conservatrice de 1897.

En auront-ils assez pour renverser un régime qui dure depuis lors sans interruption? On ne sait; d'autres le disent, qui se fondent sur le fait que, dans toutes les provinces du pays, les conservateurs sont plus forts que jamais et que, d'une victoire à l'autre, la vague de leur popularité monte. Ce qui est certain néanmoins, c'est la présence prochaine à Québec d'un groupe oppositionniste nombreux et fort. Cela sera excellent pour la province et même pour le parti libéral; car les fortes oppositions font les bons gouvernements.

### LES GRATTE-CIEL AUX ETATS-UNIS

Il y a quelques jours, l'un des principaux constructeurs de gratte-ciel à New-York, M. George Pistor, donnait à Paris une intéressante conférence sur l'art et l'économie dans le gratte-ciel aux Etats-Unis. Elle était accompagnée d'un film qui permettait de suivre, dans le détail, l'érection de la banque de Manhattan, l'un des gratte-ciel les plus élevés de New York.

La construction des "buildings" n'a été possible que du jour où la découverte de Bessemer a permis d'épurer la fonte de ses acrotites et d'en faire cette substance nouvelle et sûre qui est l'acier.

La toute première construction en charpente métallique fut faite en 1854, à New-York. Pour la première fois, un immeuble, le Narper and Bros. Building, était supporté par des poteaux en fer forgé furent utilisés par la suite dans d'autres immeubles, en particulier à l'Exposition du centenaire de Philadelphie, en 1876. Dès lors l'acier commençait

d'être un matériel de construction Manhattan, où se trouvent la plus grande quantité de "buildings", que dans la Cinquième Avenue.

Le danger en cas d'incendie? Mas répond M. Pistor, les gratte-ciel sont faits avec des matériaux fondations et le problème d'amener les gens d'un étage à l'autre sans escalier. L'un des premiers ascenseurs connus desservait le Fifth Avenue Hotel, à New-York. Construit en 1859, par Otis Tufts, pour le prix de \$25,000, cet ascenseur fonctionnait grâce à une machine à vapeur qui, en faisant tourner une longue vis verticale (d'où son chemin de fer à vis verticale), déplaçait le cage de l'ascenseur, de même qu'un écoumouille sur un boulon.

Le premier ascenseur suspendu, père de l'espace que nous employons aujourd'hui, fut installé, sept ans plus tard, dans le vieil hôtel Saint-James, à New-York. Le problème du transport vertical était résolu en principe. Mais le premier gratte-ciel, vraiment digne du nom n'apparut qu'en 1883; c'était le "Home Assurance Company Building" de Chicago. L'ossature métallique ne supportait que le poids des murs, alors qu'un peu plus tard, en 1887, lors de la construction du "Tacoma Building" toujours à Chicago, elle devait résister au poids total de l'immeuble lequel avait 14 étages. Il fut démolé puis reconstruit avec 24 étages surmontés d'une tour de 23 étages.

N'oublions pas, disait M. Pistor, que ce type de construction était inconnu, il y a cinquante ans, aux Etats-Unis, où on compte aujourd'hui plus de 4,775 immeubles (2,479 à New-York ayant dix étages et plus; 377 de ces immeubles, 188 à New-York, ont plus de vingt étages. Plus de la moitié des gratte-ciel se trouvent à New-York, plus de 100 immeubles de 10 étages et au-dessus sont: Chicago, Los Angeles, Détroit, Philadelphie et Boston.

Le conférencier ajouta qu'un seul point de vue économique, il importe de construire toujours plus haut; afin que les immeubles aient un rendement financier en rapport avec la hausse constante du terrain. Et il estime que la qualité de l'acier permet aujourd'hui d'élever des "buildings" de 1,200 mètres de hauteur, comportant 200 étages.

M. Pistor réfuta ensuite les objections portées contre le gratte-ciel de priver les rues d'air et de lumière et d'y rendre la circulation difficile. Au contraire, dit-il, "au fur et à mesure qu'on monte d'étage en étage, on trouve plus de lumière solaire et un grand nombre de rues, il n'a pas été gravé par la construction des gratte-ciel; c'est ainsi qu'à New-York la circulation est beaucoup plus aisée dans le quartier

### UN NOUVEL HOTEL POUR YARMOUTH, N. E.

"La construction du nouvel hôtel de Yarmouth, N.E., le "Lakeside Inn", sera immédiatement commencée et les travaux devraient être terminés en juin prochain, à temps pour la saison du tourisme," a déclaré aujourd'hui M. E.W. Beatty, président du Pacifique Canadien. Le contrat de construction a été accordé à la Parsons Construction Co. Moncton, N.B. et comportera le débours d'une somme considérable d'argent consacrée à l'achat de matériaux dont la majeure partie sera de provenance canadienne.

Ce sera le troisième hôtel du Dominion Atlantic Ry en Nouvelle-Ecosse; il contribuera à faciliter la visite de la province aux touristes qui s'y rendent de plus en plus nombreux chaque année. Depuis quelques années, les chemins de fer Dominion Atlantic Ry et Pacifique Canadien ont largement contribué à

stimuler le mouvement touristique en Nouvelle-Ecosse, tout d'abord en construisant un premier hôtel à Digby, N. E., le "Pines Inn", le "Cornwallis Inn", dont la construction a été terminée, en décidant de doter Yarmouth de cette dernière hôtellerie. De plus, un nouveau vapeur très moderne, le "Princess Hélène" a été mis en service sur la baie de Fundy entre St-Jean et Digby.

L'hôtel "Lakeside Inn" sera construit sur une éminence, à quelque distance de la route principale conduisant à Digby et sera séparé par un joli lac que traversera un pont donnant accès aux terrains de l'hôtel. Il sera du type "chalet" et contiendra 55 chambres avec bain, pouvant loger plus de 100 personnes. Plusieurs autres chalets plus petits seront érigés sur le terrain surplombant le lac et chacun contiendra 15 chambres avec bain. Ces derniers chalets, qui logeront en tout 140 personnes, s'harmoniseront, quant à leur style, avec l'hôtel principal.

—XXX—

Il n'y a rien d'aussi grand ni d'aussi profané que l'amour.

\*\*\*

Plus le temps est vide, plus il est lourd.

—XXX—

Quel est le privilège des sots? R.—Rire des gens d'esprit.



A l'expiration de son terme d'office, le cinquante-cinquième président de l'American Association of Passenger Traffic Officers, M. H. H. Mélançon, assistant vice-président du Canadian National et le second canadien à être appelé à ce poste d'honneur, a été le héros d'une intéressante cérémonie. Selon une coutume vieille de trente ans l'Association lui a remis un maillet fait de différents bois dont chacun rappelait un souvenir de sa carrière ou un progrès des chemins de fer. Dans la fabrication de ce maillet ont été utilisés des matériaux importés de France par le père de M. Mélançon, un morceau de bois de pinier acadien, un morceau de bois de l'école où M. Mélançon fit ses premières études, un morceau du premier pupitre qu'il occupa au chemin de fer, un morceau du premier wagon particulier de l'"Intercolonial", un morceau d'acier extrait des forêts du Michigan que traverse le Canadian National, etc. En plus de ce maillet on donna à M. Mélançon une collection de souvenirs provenant de toutes les parties du monde où le Canadian National a des bureaux. Parmi ces objets on remarqua une petite étoile du Yukon, du jade de la Nouvelle-Zélande, une opale d'Australie, du marbre Conemara d'Irlande, du gruit d'Ecosse et de la soie de Chine.

### T'a pas ?

Panel 1: A man asks, "T'a pas ?".

Panel 2: A man says, "Tu n'as pas déjà décidé de parler au patron et de lui dire franchement que si l'augmentation de ton salaire ne pourra se passer de tes services..."

Panel 3: A man says, "Et sans tarder, tu le présentes bravement devant lui et lui exposes si fermement ton affaire qu'il offre tout de suite une augmentation de \$50 par mois, de peur de le perdre."

Panel 4: A man says, "C'est alors que ton réveille-matin te ramène à la réalité..."

Panel 5: A man says, "Il ne te reste plus qu'à aller prendre une BLACK HORSE. Ça fortifie la confiance que l'on a dans ses capacités."

Dites simplement—

# "Bière Black Horse Dawes s.v.p."

To pas essayé la Kingsbeer



# ICHEZ NOUS ET... AUTOUR DE NOUS!

## Nouvelles - Echos - - Faits divers

### WATERLOO

M. et Mme Rosario Blanchard annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Jeanne D'Arc.

M. L. C. Godbout, notaire se rendait à Montréal avec quelques amis à la fin de la semaine dernière.

Mlle Germaine Poirier, est partie pour Drummondville où elle occupe une position de sténographe à la Dennison Mfg.

Mlle Lillian Laprade a passé la journée de jeudi à Montréal.

M. Jos Lessard était de passage chez sa mère Mme Aimé Lessard, ces jours derniers.

Mlle Lillian Maguire visitait son oncle M. John Maguire de North Shefford récemment.

M. Bill Connolly de Columbus Ohio visite actuellement sa mère Mme Connolly et sa sœur Mme Alice.

M. et Mme Arthur Courtemanche et leur fille Andrée Courtemanche assistèrent à une soirée dramatique et musicale au couvent de Sutton la semaine dernière.

Mme J.B. Malheur est actuellement à Marlville au chevet de sa sœur Mme Drouillette, dangereusement malade.

Mlle Robert de Warden était à Waterloo mercredi soir.

M. R. David de Montréal, organisateur de l'Union St. Joseph de St. Hyacinthe visitait le secrétaire de l'Union, M. J.M. Robert.

Mlles Rose de Lima Dupaul, Jeanne Dupaul, Georgette Racine ainsi que Mlle Théotime Dupaul toutes de Valecourt étaient à Waterloo mercredi soir.

M. le Chanoine Desmarais, ancien curé de Waterloo, ainsi que MM. les abbés E. Peltier, curé de Granby, F.X. Larose de St Georges d'Henryville, M. Leconte, E. Goulet de l'évêché de St. Hyacinthe, le Fr. Di. recteur du collège St. Bernard étaient au nombre des étrangers venus des paroisses environnantes pour assister à la soirée récréative et musicale donnée par les dames et demoiselles de la ville, sous la présidence de M. le curé E. Messier.

M. et Mme Valierand de Sherbrooke sont les hôtes de M. et Mme Pierre Ducharme.

M. Robert Bachand, N. P. se rendait à Montréal au commencement de la semaine à l'occasion de la réunion de l'Association des Notaires; Mmes Bachand et Bernard l'accompagnaient.

M. Robert Marcotte agronome est

actuellement chez M. Decostes.

Mlle Fleury de Knowlton était l'hôte de Mlle Juliette Pinsonneault mercredi.

Dr. V. Gariépy et M. Eugène Gagné se rendaient à Roxton Falls au commencement de la semaine.

M. J. DeCelles Poirier est allé à Montréal par affaires au cours de la semaine.

MM. le Curé Tessier et vicair Leconte, M. et Mme Ambroise Compeau, Mme Bergeron, Mlle Leduc tous de Granby sont venus à Waterloo pour assister à la soirée à l'hôtel de Ville mercredi; avant de retourner à Granby ces derniers prirent le goûter chez M. et Mme Pierre Trudeau.

Mme Jessie Leblanc et son bébé Claude de Scotstown sont actuellement les hôtes de M. et Mme Robert Pinsonneault.

Les Srs. du Couvent Maplewood ont été appelés au chevet de Mlle Gertrude Foster de Granby, dangereusement malade d'une pneumonie.

M. Louis Lefebvre était à Sutton mercredi par affaires.

M. et Mme Eugène Courtemanche se rendaient à Montréal, dimanche.

M. et Mme J. O. Séguin, M. O. Decostes, se rendaient à Granby, samedi soir pour assister au tirage de prix pour le concours de la Revue de Granby. M. J. O. Séguin était un des juges.

M. Armand Royer faisait le voyage à Rougemont, dimanche, avec quelques amis, pour voir les ruines de l'église paroissiale de cet endroit détruite par le feu, samedi soir.

M. Alexis Bélanger fait savoir à ses clients du passé, qu'il aura, comme l'hiver dernier une écurie de louage, à leur disposition, en arrière du café chinois, sur la rue principale. Il promet un service prompt et de premier ordre. Tel. 97.

Mme Simón Pepin de Victoriaville est en visite chez M. N. Nadeau.

M. Cha. Bengle allait à North Stukely, samedi par affaires.

M. Morin, tailleur a fait l'acquisition de la propriété de Mme Vve Pinel, sur la rue principale.

Le procès de Mme Oslar Beaugard contre la ville de Waterloo, qui devait paraître à Sweetburg, mercredi, le 4, est remis à plus tard. Dès qu'il paraîtra nous mettrons nos lecteurs au courant des détails.

M. A. Darcy se rendait à Marce

mardi, visiter sa famille.

MM. J. Langevin et J. Fontaine de St. Joachim étaient de passage à Waterloo, lundi.

M. le notaire Grandpré de Valcourt était à Waterloo, par affaires mardi.

M. Paul Gingras, agronome de Bedford, était de passage dans sa famille, mercredi.

M. Emile Nadeau, sa Dame, et leur fille, Mme Jean McNulty, Mlle McNulty de St. George d'Henryville, étaient les hôtes des familles Jolin, mercredi.

M. Ernest Fournier se rendait à Granby et St. Joachim lundi.

Mlles Marg. Beaudoin et Cécile Poirier étaient à Granby dimanche.

M. Roméo Hébert de Montréal passait la fin de semaine chez sa mère Mme Henri Hubert.

M. Philippe Girard est parti pour Montréal où il demeurera.

M. Orla Pinel était l'hôte de M. et Mme Zoel Poirier de Granby, dimanche dernier.

M. Armand Pinel de Waterloo ainsi que Mlle Marie Jeanne Renaud de Cowansville visitaient de amis à Sutton dimanche.

### CARNET SOCIAL DES CHEVALIERS DE COLOMBE

M. Orla Jolin, Grand Chevalier du conseil de Waterloo et plusieurs membres de ce conseil ont tenu leur séance de conseil de Knowlton à un petit banquet d'honneur, organisé sous la présidence de M. le Curé Girard de Knowlton.

De petits cadeaux appréciés furent remis par M. le Curé Girard, MM. J.H. Foirier, J.O. Séguin, Dr. H. Larose et quelques autres ont enjolivé les heures de cette réunion intime.

On remarquait en plus de ceux plus haut mentionnés: MM. H. Grégoire, Dr. V. Gariépy, L. Beauregard, O. Decostes, D. Lafontaine etc.....

### L'ENDROIT HISTORIQUE LE PLUS ANCIEN DE QUEBEC.

Les directeurs de la vieille brasserie Boswell, et en particulier le capitaine Harry-L. Lamb, gérant de cet établissement, ont eu l'heureuse idée de restaurer les sept vastes voûtes qui avaient été construites en 1668 par l'intendant Jean Talon quand arrivant au Canada, voulant remédier aux abus considérables de l'eau-de-vie et des vins importés de France, il confia à Colbert le projet de construire une brasserie à Québec pour fournir de la bière aux habitants. Cette brasserie que l'on appela longtemps la "Brasserie du roi", après plus de 250 ans de vicissitudes, est devenue aujourd'hui la brasserie Boswell, et c'est même l'un des endroits historiques les plus anciens de Québec. C'est afin qu'il puisse être visité comme relique du régime français que les propriétaires de l'établissement d'aujourd'hui ont réalisé cette excellente idée de restaurer les vieilles voûtes en costume du XVIIIème siècle pour guider les visiteurs. Et c'est ainsi que Québec peut faire voir aux touristes une vieille relique de plus.

Comme l'indique la plaque que la Commission des Monuments Historiques a placée en cet endroit, ce dernier a une histoire assez mouvementée. En 1668, Jean Talon y construisit la "Brasserie du roi" qu'en 1686 est transformée en un palais pour l'usage des intendants. Cet édifice est incendié en 1713, puis reconstruit aussitôt par l'intendant Bégon. De nouveau, en 1726, il est ravagé par le feu et restauré, l'année suivante, par l'intendant Dupuy. En 1775, il est encore détruit pendant le siège de Québec. Ces diverses phases de l'existence de cet édifice ont donné lieu à toutes sortes de péripéties qu'il serait trop long de relater ici, mais surtout quand il s'agit de transformer la "Brasserie du Roi" en un palais pour les Intendants de la Nouvelle-France. L'on ne s'entendait pas sur la valeur de la brasserie. Talon l'estimait exactement à 43,192 livres, tandis que M. de Meulles était d'opinion qu'elle ne valait pas plus de 8.000 livres. Finalement, le roi finit par l'acheter au prix de 30.000 livres laissant même à Talon les ustensiles qui servaient à la fabrication de la bière, un moulin et le terrain attenant à la brasserie. Le marché, on le voit était tout à l'avantage de Talon. C'est qu'aussi le roi avait saisi cette occasion pour récompenser l'ancien intendant pour les grands services qu'il avait rendus à la Nouvelle-France. Plus tard,

une difficulté s'éleva lorsque Mme Perrot, nièce de Talon, se présenta à Québec pour réclamer les ustensiles de la brasserie. Le gouverneur, M. Denonville, et l'intendant, M. de Champigny, refusèrent de les livrer prétendant qu'ils avaient été achetés en même temps que la brasserie. Le roi ne fut pas de cet avis et fit savoir que c'était aux personnes qui voulaient s'en servir de les acheter.

A ce sujet, est-il intéressant de rappeler que l'idée de fabriquer de la bière vint de bonne heure aux habitants de la Nouvelle-France. Le Récollet Denis Jamet, dès 1620, parlant de l'établissement de son ordre à Notre-Dame-des-anges, près de Québec, écrivait à M. Charles de Boves, grand vicaire de Pontois et bienfaiteur des missions de la Nouvelle-France: "Nous espérons que dans deux ans nous pourrions nourrir douze personnes sans rien mendier à la France et que nous aurons du grain suffisamment pour faire du pain et de la bière". Jouve, O. M. "Les Français au Canada", p. 161. Mais ces religieux ne peuvent mettre leur projet à exécution aussi vite qu'ils le désirent. A tout événement, en 1646, on fit saire de la bière chez les Récollets, N.-D.-des-anges.

On sait qu'à la mort de la famille Hébert possédait une grande chaudière à bière. Ce fut dans cette chaudière que le service de brasserie fut organisé en 1893 par ses amis les Bureaux. Les Jésuites fondèrent une brasserie comme celle de Notre-Dame-des-anges, en 1894. Le Père Lejeune annonçait au provincial de son ordre qu'il avait résolu de construire une brasserie pour "procéder à la commercialisation de son droit de brasserie". En 1895, les Jésuites fabriquant de la bière à leur établissement de St-Hyacinthe.

Le journal des Jésuites relate à ce sujet un incident qui se déroula dans les petits chœurs de ce théâtre avant reçu un pot de vin en décembre 1662. A l'occasion de plus de leur ration ordinaire de bière. Mais voilà qu'à l'insu des pères les marguilliers traitèrent à leur tour les enfants. "Cola", écrit l'analyste, "enthous Amador, qui ne

put chanter les fêtes aussi bien que d'autres Cet amador était Amador Martin, fils d'Abraham Martin Il était élève des Jésuites à l'époque de sa "cuite" et devint troisième curé de l'Ange-Gardien. Il était reconnu comme bon chanteur et excellent musicien.

**Cartes personnelles de Souhaits de Noël.**  
\$1.25 la douzaine, imprimées avec nom, adresse et souhaits; mais quelques cartes gravées, enveloppes doublées, valeur régulière \$3.00. Satisfaction garantie.  
Wallis Job Print, Digby, Nova Scotia.

**GAGNEZ \$6-\$10 PAR JOUR**  
Grande demande. Quelques semaines seulement d'entraînement à l'école des métiers la plus ancienne et la plus fiable au Canada. Ecrite pour livres gratuits.  
**DOMINION TRADE SCHOOLS**  
1147 Boulevard St-Laurent, Montréal

**AVIS PUBLIC** est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.  
**FERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.**  
Canada, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE BEDFORD, COUR DE MAGISTRAT No. 104.  
**LORETTO SARACINO** demanderesse;  
**JOSEPH GELONESI** défendeur.  
Comme appartenant au défendeur: Lots numéros quinze cent quatre-vingt (1580) quinze cent quatre-vingt-un (1581), et quinze cent quatre-vingt-deux (1582) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Bolton, partie est, district de Bedford, avec ensemble les bâtiments sus-énoncés.  
Pour être vendus en bloc, à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Benoît-du-Bac, dans le canton Bolton, partie est, district de Bedford, le DIX-SEPTIEME JOUR DE DECEMBRE 1930, à DEUX heures de l'après-midi.  
Le shérif: **C. B. JAMESON** Sweetsburg, Qué., le 11 novembre 1930.  
5827-46-2

**AVIS PUBLIC** est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.  
**FERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.**  
Canada, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE BEDFORD, COUR DE MAGISTRAT No. 104.  
**LORETTO SARACINO** demanderesse;  
**JOSEPH GELONESI** défendeur.  
Comme appartenant au défendeur: Lots numéros quinze cent quatre-vingt (1580) quinze cent quatre-vingt-un (1581), et quinze cent quatre-vingt-deux (1582) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Bolton, partie est, district de Bedford, avec ensemble les bâtiments sus-énoncés.  
Pour être vendus en bloc, à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Benoît-du-Bac, dans le canton Bolton, partie est, district de Bedford, le DIX-SEPTIEME JOUR DE DECEMBRE 1930, à DEUX heures de l'après-midi.  
Le shérif: **C. B. JAMESON** Sweetsburg, Qué., le 11 novembre 1930.  
5827-46-2

**AVIS PUBLIC** est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.  
**FERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.**  
Canada, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE BEDFORD, COUR DE MAGISTRAT No. 104.  
**LORETTO SARACINO** demanderesse;  
**JOSEPH GELONESI** défendeur.  
Comme appartenant au défendeur: Lots numéros quinze cent quatre-vingt (1580) quinze cent quatre-vingt-un (1581), et quinze cent quatre-vingt-deux (1582) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Bolton, partie est, district de Bedford, avec ensemble les bâtiments sus-énoncés.  
Pour être vendus en bloc, à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Benoît-du-Bac, dans le canton Bolton, partie est, district de Bedford, le DIX-SEPTIEME JOUR DE DECEMBRE 1930, à DEUX heures de l'après-midi.  
Le shérif: **C. B. JAMESON** Sweetsburg, Qué., le 11 novembre 1930.  
5827-46-2

## Les "Croquis Montréalais"

Le *Pacifique Canadien* vient d'ajouter à sa collection de richesses de ses publications un ouvrage d'une forte belle facture artistique, destiné à la presse et le public qui a été fait un excellent succès. Ce sont les "Croquis Montréalais", un petit volume de 48 pages, formé en octavo, sous la direction de M. Victor Morin et les illustrations, au nombre de quinze, de M. Charles W. Simpson, deux noms bien connus dans le domaine de l'histoire et de l'art au Canada.

Les "Croquis Montréalais" ne sont pas à proprement parler un guide de Montréal. C'est plutôt la relation de promenades faites dans la métropole et aux environs par un touriste qui ne s'arrête pas simplement à la description extérieure de ce qu'il voit, mais qui sait aussi évoquer les souvenirs historiques se rattachant à plusieurs des endroits visités. M. Victor Morin était on ne peut plus qualifié pour traiter un tel sujet.

C'est un pastel que le peintre Simpson, de l'Académie Royale du Canada, l'un des meilleurs peintres de la province de Québec, élève d'Henri Julien, traités les diverses illustrations de Montréal: les vieilles tours du Fort de la Montagne, le Vieux Séminaire, le Château de Ramenay, l'Église Notre-Dame, le Marché Bonsecours, l'Hôtel de la Place

Viger, l'Université-McGill, le gaze Windsor, les Mont-Royal, l'Église Bonsecours, la Banque de Montréal, la rue Sherbrooke, le Fort, l'Oratoire St-Joseph, l'Église de Sainte-Gertrude, et la Basilique; ce dernier pastel appartenant sur la couverture des illustrations hors-texte sont de véritables petits tableaux, dans de magnifiques teintes d'automne, qui donnent aux "Croquis Montréalais" une valeur inestimable.

L'ouvrage a aussi été traduit en anglais et publié sous le titre de "Old Montreal with Pen and Pencil". Les deux éditions sont en vente chez les libraires.

Le *Pacifique Canadien* n'est fait remarquer depuis quelques années par les magnifiques ouvrages qu'il a publiés, tant en français qu'en anglais, pour stimuler l'intérêt des touristes et les amener à voyager encore plus au Canada. Ces ouvrages se signalent par le luxe de leur typographie comme par les renseignements qu'ils comportent au point de vue touristique. Ils contribuent efficacement à faire mieux connaître le Canada et les services de la grande compagnie de transport.

Les gravures ci-dessus sont des reproductions de deux pastels des "Croquis Montréalais"; celle de droite représente l'église Notre-Dame et l'autre le marché Bonsecours.

Nouvelle Emission

# L'Hopital Laval

QUEBEC

## \$275,000.00 OBLIGATIONS OR 5 pour cent

Capital et intérêts garantis par le Gouvernement de la Province de Québec à même les fonds de l'Assistance Publique.

Datées: 1er février 1930. Echéances: février 1931-1960

Capital et intérêt payables, sans charge, à tous les comptoirs de la Banque Canadienne Nationale dans la Province de Québec et à la Banque de Montréal à Toronto. Rachetables par anticipation à 102 au gré de l'emprunteur.

S'adresser à

### General Bond Corporation

BANQUIERS EN OBLIGATIONS

98, Rue ST-PIERRE QUEBEC

REPRESENTANT A WATERLOO

## R. R. Bachand, N. P.

# Une Dow ou deux

## chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK

Brasserie Dow, Montréal